



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)**



\*\*\*\*\*

**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES  
(FLASH)**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE  
(D.H.A)**

\*\*\*\*\*

**MEMOIRE DE MAITRISE**

**Option : Histoire**

**THEME**

**HISTOIRE DE SE (MONO) : DE LA  
FONDATION A LA MORT DU CHEF DE CANTON  
KPALASSI EN 1926**

**Réalisé et soutenu par :**

**SOUSSE Pascaline B.**

**Sous la direction de :**

**Dr. Pierre G. METINHOUE**

**Maître de conférences**

**Date de soutenance :**

**21 octobre 2015**

**Mention : Très bien**

**Note : 16/20**

**Année académique 2014 - 2015**

## **DEDICACE**

Je dédie ce travail à la mémoire de :

SOUSSE Séverin, mon père ;

Je le dédie aussi à :

TOHINNOU Cécile, ma mère.

## REMERCIEMENTS

A l'issue de ce travail de recherche qui marque la fin des activités académiques du 2<sup>e</sup> cycle de mes études supérieures, je tiens à remercier infiniment Monsieur Anselme GUEZO, chef du département d'histoire et d'archéologie, qui m'a ouvert les yeux sur l'importance de l'histoire.

Je remercie tout particulièrement Dr Pierre G. METINHOUE qui a accepté de diriger ce mémoire.

Je suis reconnaissante à tous les enseignants qui m'ont formée : Mme BEHANZIN et Messieurs Léopold DOSSOU et Clément VODOUHE ne sont plus de ce monde. Paix à leurs âmes.

Parmi ceux qui continuent d'encadrer les jeunes, je pense en particulier aux professeurs Félix IROKO, Sylvain ANIGNIKIN, Jérôme C. ALLADAYE et au Dr TIANDO.

Mes remerciements vont également à :

TOHINNOU Marceline, ma tante qui s'impliqua dans mes études,

VINAKPO Léopoldino, mon époux qui m'a apporté un soutien affectueux et indéfectible au cours de mes recherches et de la mise en forme des résultats,

KOUNOUDJI Paul et TOHINNOU Apollinaire, mes oncles,

Surtout à Judicaël, Précieux et Sitou mes enfants chéris,

Mes frères et sœurs,

Mes amis Joseph, Anastasie et Marie-Ida pour leur assistance bienfaisante.

Je ne voudrais pas oublier de témoigner toute ma gratitude aux sages de Sè et à toutes les personnes interrogées qui ont pu me livrer des renseignements sur cette localité ; cette étude n'aurait pas pu se faire sans leur précieux apport.

## AVERTISSEMENT

Pour la transcription des mots appartenant aux langues locales, nous avons utilisé l'alphabet phonétique international.

Toutefois, nous tenons à signaler que pour des raisons d'ordre technique, nous avons utilisé les consonnes H et X pour la transcription des sons aspirés. Pour la nasalisation, nous avons ajouté la consonne « n » à la voyelle au lieu du tilde.

En dehors de toutes ces considérations, les équivalences suivantes ont été respectées.

ɛ = E ouvert

e = E fermé

ɔ = O ouvert

U= ou

## INTRODUCTION

Au colloque sur les peuples du Golfe du Bénin (Aja Ewé) tenu à Cotonou au début de décembre 1977, quelques spécialistes dont Emmanuel Karl-Augustt avaient attiré l'attention des chercheurs et du public sur l'absence quasi-totale des travaux consacrés au Mono béninois. D'après Karl-Augustt, le Mono togolais avait bénéficié d'importantes recherches conduites par des ethnologues, des linguistes et des historiens. Depuis l'organisation du colloque Aja-Ewé et la publication des actes en 1984, il s'est passé peu de choses en matière de recherche historique dans la région du Mono béninois. Parmi les rares publications enregistrées à ce jour, citons "Potières et Poteries de Sè, une enquête historique et technologique dans le Mono béninois" d'Alexis Adandé et Pierre G. Mêtinhoué en 1982<sup>1</sup>. La même année, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'évangélisation de Sè, Mathieu Messangbo et Pierre G. Mêtinhoué ont réalisé une plaquette intitulée « *Soixante ans d'évangile à Sè (Mono)* ». Depuis lors, la recherche sur l'histoire des migrations et la fondation du village n'a pas beaucoup avancé. Il nous a donc semblé opportun d'amorcer une réflexion sur l'histoire de Sè (Mono), de la fondation à la mort du chef de canton Kpalassi<sup>2</sup> en 1926. Parmi les questions que nous nous posons, en voici quelques-unes :

A quand remonte la fondation du village et par qui ? La population rencontrée actuellement à Sè est-elle issue uniquement de la famille du fondateur ou, comme c'est le cas un peu partout dans le Mono et ailleurs, y a-t-il eu de nouveaux migrants après l'installation des premiers occupants ? Que sait-on de la langue que parlait le fondateur et comment est née la langue actuellement parlée à Sè et nulle part ailleurs ? Quel regard les peuples de Sè portent-ils sur leurs voisins Sahouè auxquels certains chercheurs les assimilent

---

<sup>1</sup> G. P., *Potières et poteries de Sè. Une enquête historique et technologique*, *Le Courrier de la Recherche au Bénin*, bulletin de liaison entre les chercheurs du Bénin, n° 2, août 1982.

<sup>2</sup> Kpalassi fut nommé chef canton en 1916 et mourut en 1926

facilement ? Bien entendu, il ne nous sera pas possible de répondre à toutes ces questions dans le cadre limité d'un mémoire de maîtrise. Aussi, avons-nous cherché à savoir, dans un premier temps, ce que l'on dit de la fondation du village. Avant de livrer les différents récits retenus par les traditionalistes sur la question, nous présenterons le site de Sè, tel qu'il apparaît aujourd'hui. Nous nous intéresserons, toujours dans la première partie, à la gestion de la localité par les « Xolu », c'est-à-dire les « Chefs de terre ». Dans la deuxième partie, nous nous intéresserons à l'administration du village aussi bien par les « rois » que par les Français après leur installation dans la région.

En effet, après la conquête du royaume d'Abomey par la France en 1892 et la signature de différents accords de protectorat avec les populations voisines de Sè, le village fut intégré, malgré lui, dans l'administration française régionale. On nomma des chefs de canton à la place des anciens rois et la vie quotidienne prit une nouvelle tournure. Enfin, dans la dernière partie, nous nous appesantirons sur le chef canton Kpalassi qui administra Sè et les autres villages voisins au moment de la révolte des Sahouè en 1918. Nous verrons dans quel contexte il a été nommé et comment il s'est comporté pendant la révolte.

Nous avons mené nos enquêtes en nous fondant, d'une part, sur la documentation existante, d'autre part, en ayant recours aux sources orales. Aux deux publications mentionnées plus haut, il convient d'ajouter ce que livrent les archives coloniales françaises sur la région de Sè et sur la localité elle-même. A la vérité, en dehors de quelques correspondances et des rapports périodiques sur les chefs et leur degré de fidélité à la France, les archives accessibles de nos jours sont plutôt pauvres sur notre localité. Les travaux des chercheurs ont concerné, jusqu'à maintenant, la poterie sènoise connue et appréciée au-delà du village. Elle est l'apanage des femmes qui en ont une réelle maîtrise. Quelques travaux ont été consacrés à l'histoire de l'évangélisation des populations au détriment de celle des religions ancestrales qui n'ont pourtant jamais disparu, malgré la présence des différentes églises chrétiennes sur le terrain.

Les personnes interrogées nous ont apporté quelques informations sur la famille du fondateur et sur les conditions dans lesquelles il a décidé de s'établir à Sè. Ces mêmes sources orales ont été les seules à nous renseigner quelque peu sur le nom de la localité. Ce nom aurait été tiré de paroles fortes prononcées par un détenteur de pouvoir occulte pour annoncer que le village naissant s'accroîtrait aussi rapidement que le chiendent nommé « sɛ » en langue fon. Nous avons traité les données de la tradition orale en les confrontant, chaque fois que cela a été possible, à ce que les documents écrits concernant le sujet nous ont permis de savoir par ailleurs. Il est, en effet, nécessaire de ne point prendre à la lettre ce que disent les informateurs que l'on peut rencontrer aujourd'hui à Sè pour plusieurs raisons dont leur jeune âge. Contrairement au royaume d'Abomey ou Houégbadja a instauré le Kpanlingan pour présenter la liste officielle des successeurs au trône, le récit des grands événements du royaume et l'annonce au peuple des décisions du régime<sup>3</sup>, rien d'officiel n'a existé pour sauvegarder le souvenir des événements passés. Les informations que livrent des personnes que l'on interroge aujourd'hui sont le fruit de leurs efforts personnels pour retenir ce qu'elles ont appris auprès de leurs parents et proches. Il n'est pas sûr que leur mémoire soit restée fidèle de leur jeunesse à l'âge adulte ou à la vieillesse.

Quoiqu'il en soit, tout le monde s'accorde à reconnaître que, comme nous l'avons dit précédemment, les populations de Sè sont différentes des Sahouè dont on dit qu'ils viennent du pays nago et dans la langue desquels on trouve des mots et des expressions yoruba. Une enquête sur les « Kɔta »<sup>4</sup> de Sè comparés à ceux des villages sahouè pourrait être une bonne piste pour clarifier à la fois le

---

<sup>3</sup> Alladayè, C. Jérôme, 2010, *Le Kpanlingan dans le Danxomè : Historien de l'oralité*, Cotonou Caarec, Ed., Collection Etudes, 120 p.

<sup>4</sup> Le Kɔta est une entité culturelle au sein de laquelle se vit une certaine fraternité. Les gens du même Kɔta se considèrent comme des frères. Chacun des Kɔta a son histoire, sa façon de concevoir et d'organiser la vie au cours de son séjour sur la terre.

débat sur l'origine des Sahouè et sur les rapports qui ont existé entre eux et les habitants de Sè.

Ceux-ci ont peu soutenu la révolte de 1918 initiée par les Sahouè contre l'administration coloniale française. Il faut chercher les raisons de cette attitude dans le comportement du chef de canton de l'époque vis-à-vis des administrateurs français. Nous verrons que ces derniers l'appréciaient parce qu'il savait influencer ses populations et qu'elles le craignaient. Les chefs de canton qui lui ont succédé ont continué de veiller sur les intérêts français dans la région même lorsque cela n'arrangeait pas leurs populations. Il faudra une enquête sur cette période qui sort de notre champ de recherche.

**PREMIERE PARTIE : LA  
FONDATION DU VILLAGE**

## **PREMIERE PARTIE : LA FONDATION DU VILLAGE**

Même si, faute de documents écrits, on ignore à quelle date exacte les premiers habitants de Sè sont arrivés, tout le monde s'accorde sur le nom du fondateur, Assè Gadjavoun, et affirme qu'il était chasseur. L'unanimité est également faite sur sa provenance, Tado, d'où sont partis ses parents pour des raisons qui varient d'un informateur à un autre.

Mais nous nous intéressons, dans cette première partie, d'abord au site sur lequel le village a été fondé ; nous rappellerons, dans un deuxième temps que les récits connus aujourd'hui sur la naissance du village varient légèrement d'un informateur à un autre. Enfin, nous rendrons compte de la gestion de la localité par les « xɔlu », mot sènois habituellement traduit en français par roi, avec la précision dans le cas d'espèce que le « xɔlu » était essentiellement une autorité morale et religieuse.

### **Chapitre 1<sup>er</sup> : Le site**

#### **I. Le sol**

Sè a été bâti sur deux sortes de sols. Il y a, d'une part, les sols hydro-morphes qui sont des sols arables (argileux et sableux) et que l'on trouve le long des cours d'eaux, dans les bas-fonds et dans certaines vallées qui reçoivent les eaux de pluie. Ces sols permettent à la population d'extraire du sable qui entre dans la construction des maisons et devient une richesse pour ses exploitants à cause de sa commercialisation. En ce qui concerne l'argile, elle constitue la matière principale et primordiale dans la poterie.

Dans la deuxième catégorie de sols, on trouve des sols ferrallitiques et ferrugineux. Ils sont peu propices à l'agriculture mais riches en gravier. Les fondateurs du village ont été attirés, d'après plusieurs détenteurs de la tradition orale, par la présence de l'eau dans les environs immédiats de la localité. Aujourd'hui encore, les habitants de Sè peuvent disposer facilement de l'eau car ils en trouvent dans des lacs, des marigots et d'autres cours d'eau. Outre le

Wozo et le Dati, les deux lacs les plus connus et les plus importants, il y a le Dhofin, le Klouto, le Tövio, le Towé et le Tchakpo-τῶε.

## **II. Le climat**

Les informations dont nous disposons actuellement ne permettent pas de faire une étude comparative entre le climat connu et vécu par les premiers habitants de Sè et celui des populations actuelles. La question est pourtant capitale, car comme les fondateurs du village, leurs descendants sont encore des agriculteurs. Les rares détenteurs de la tradition orale que nous avons interrogés sur le climat de la région aux siècles derniers affirment tous qu'il pleuvait davantage du temps des anciens qu'aujourd'hui. En effet, la localité se trouve dans une zone géographique dont le climat est subéquatorial caractérisé par quatre saisons réparties dans l'année de la manière suivante: une grande saison des pluies qui commence à la mi-mars et s'étend jusqu'à la mi-juillet, une petite saison sèche de la mi-juillet à la mi-août, une deuxième saison des pluies de la mi-août à la fin de novembre et une grande saison sèche de décembre à mars.

Les anciens de Sè connaissaient cette succession des saisons et s'y étaient adaptés pour l'exploitation agricole. Peu nombreux au cours des premières décennies du village, les paysans étaient assurés de disposer, à la fin de chaque campagne agricole, des récoltes suffisantes pour nourrir leurs familles et se procurer un peu d'argent en vendant une partie. Au fur et à mesure que le temps a passé et que la population s'est accrue, la terre a moins bien répondu aux attentes des agriculteurs, surtout parce que les pluies sont devenues irrégulières, notamment au cours de la petite saison. Pour faire face à cette nouvelle situation, les autorités villageoises ont eu recours aux divinités locales à travers des manifestations religieuses appelées « ahuyu ». Nous n'avons pas réussi à savoir si cette pratique a été inventée par les fondateurs du village ou si, en raison de la rareté des pluies, les chefs des quartiers et les responsables à divers niveaux l'ont importée d'une localité voisine.

Dans tous les cas, lorsque la sécheresse se prolonge anormalement, l'on consulte les « bokonon » (devins) qui prescrivent souvent la « purification générale » du village et un nombre déterminé de jours de manifestations religieuses dénommées « ahuyu ».

Elles consistent à honorer les divinités locales à travers chants et danses pendant sept, quinze ou vingt-et-un jours. Le but ultime est d'influer sur le climat et de provoquer la chute de la pluie. Sont autorisés à participer à cette cérémonie les habitants du village non membres d'aucun couvent et donc non initiés à quelque culte que ce soit. Les adeptes des divinités implantées dans la localité sont exclus du « ahuyu ». La végétation que l'on trouve à Sè actuellement ressemble fort peu à celle que les fondateurs ont connue.

### **III. La végétation**

En attendant que des botanistes s'intéressent au paysage historique de la région de Sè, nous nous sommes contentée d'interroger quelques anciens sur ce qu'ils savent des arbres qui poussaient dans la localité au temps des premiers habitants. D'une façon générale, tout le monde nous a dit que les grands arbres, dont l'iroko, ont été abattus les uns après les autres et transformés en mobiliers de toutes sortes. En effet, quelques personnes possèdent encore des meubles (lits, tables, chaises, portes) en iroko qu'ils ont acquis depuis plusieurs années ou qu'ils ont reçus en héritage.

L'image la plus parlante de ce que fut la végétation à Sè et dans ses alentours nous est donnée actuellement par le reste de la forêt dite en langue de Sè « honwiou » (forêt noire) appartenant aux « Goufio » un clan de la grande ethnie xula dont sont issus les fondateurs du village. Pendant des décennies, cette forêt située au nord-est de Sè apparaissait comme un endroit impénétrable, habité par des esprits mauvais, mais aussi par toutes sortes d'animaux étranges. Cette forêt qui inspirait le respect et dans laquelle on a trouvé des tessons de

poterie a subi depuis quelques années l'assaut des hommes et a perdu la plupart de ses grands arbres. Il est très probable qu'en se mettant en équipe pluridisciplinaire, biologistes, archéologues, géographes et historiens révéleraient d'importantes informations sur les types de végétation qui poussaient sur le site actuel de Sè au moment où arrivèrent les premiers migrants. Qui étaient ces derniers et d'où venaient-ils ? Qu'ont-ils trouvé sur le site ? Autrement dit, que sait-on aujourd'hui de l'histoire de la fondation de Sè ? Nous allons tenter de répondre à cette série de questions en examinant les différentes versions de l'histoire de Sè qui existent de nos jours au niveau des détenteurs de la tradition orale.

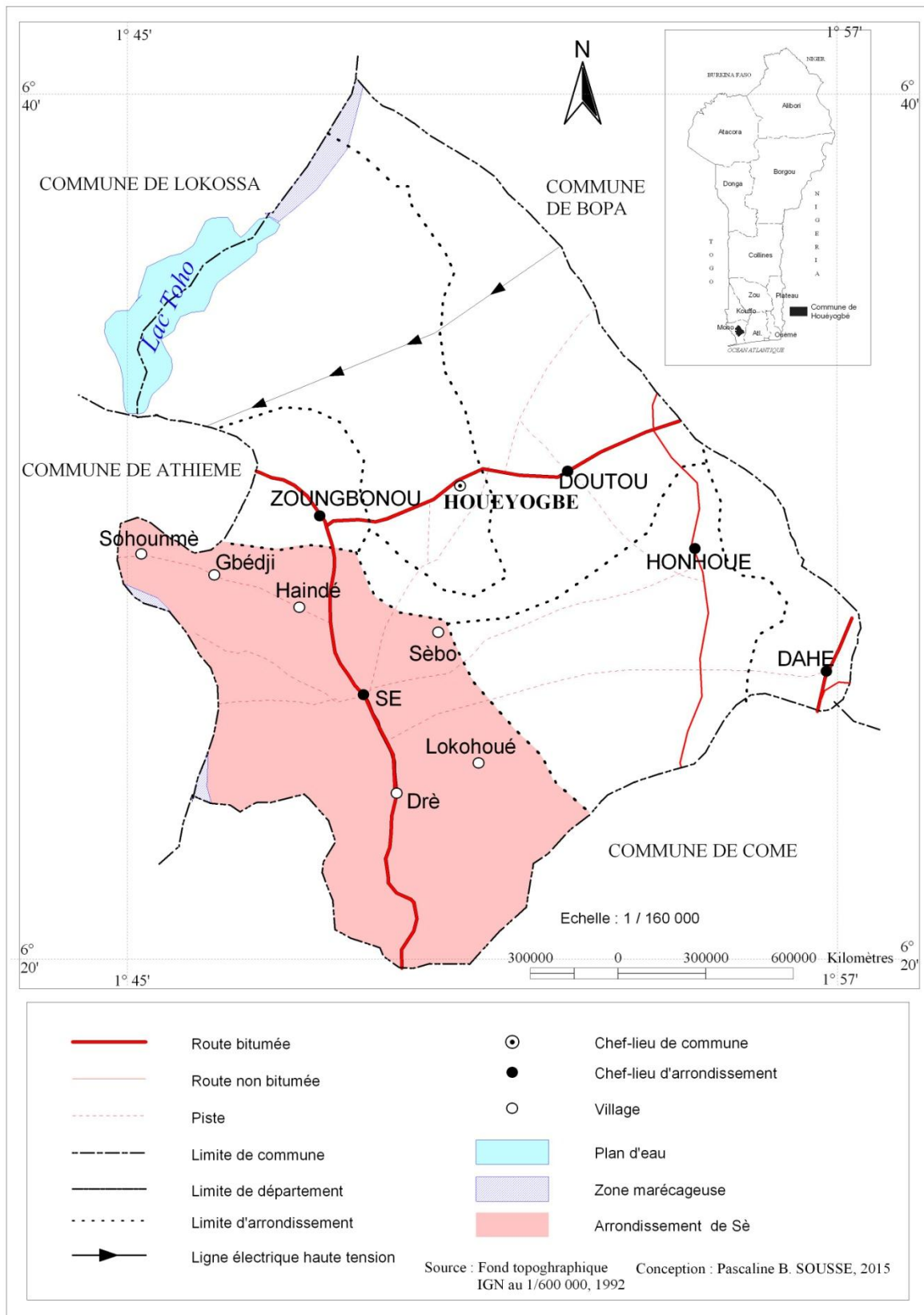


Figure 1 : Sè dans la Commune de Houéyogbé en 2015

## **Chapitre 2. La fondation de Sè et l'accueil de nouveaux migrants**

Les premières enquêtes sur la fondation de Sè ont été menées et publiées en 1982 par Alexis Adandé et Pierre G. Mêtinhoué. Elles ont mis en lumière l'itinéraire suivi par les premiers habitants du village et les étapes successives du voyage depuis leur lieu de départ. Les mêmes recherches ont permis d'identifier les groupes de personnes accueillis et installés dans la localité au fur et à mesure que le temps passait. Nous exposerons les versions les plus connues du récit de la naissance de Sè, puis nous rendrons compte de l'arrivée et de l'accueil de nouveaux migrants avant de nous intéresser à la création des quartiers.

### **I. Les deux versions de l'histoire de la fondation de Sè**

#### **I.1. Le récit des défenseurs de l'itinéraire Notse, Tado, Gbanankin, Sè**

Parmi les défenseurs de la thèse de l'origine la plus lointaine des fondateurs de Sè, il y a, d'une part, ceux qui évoquent Notse (Wancin), à cent km au nord de Lomé, et ceux qui se contentent de Gbanankin, localité située au Togo en face de Houndjohoundji, petit village devenu un quartier de Grand-Popo, comme le foyer originel des premiers installés à Sè. Félix Iroko a signalé dans son étude sur les Hula que l'axe Adamè-Agbannakin (autre façon de dire Gbanankin) a été le plus grand foyer de dispersion des Hula.

*« Cet axe, écrit-il, a beaucoup apporté à l'expansion des Hula, à la création de nombreuses localités ainsi qu'à leur peuplement. Aussi la plupart d'entre elles se réclamaient-elles de lui <sup>5</sup>».*

---

<sup>5</sup> Iroko, A. F., 2001, *Les Hula du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s.* Cotonou, Les Nouvelles Editions du Bénin, p. 30

Un notable de Sè, Djakpatou Togboé Ogontin, interrogé à plusieurs reprises en 2011, 2012 et 2013 sur l'itinéraire emprunté par les premiers habitants de Sè a répondu que les aïeux du fondateur du village étaient originaires de Tado et qu'ils en sont partis en raison d'une querelle de succession sur le trône royal. De Tado, d'après Djakpatou Togboé, le groupe de fuyards se serait rendu à Sèva, puis à Adamè avant de s'installer à Gbanankin. A leur départ de Gbanankin, ils se seraient rendus à Dahè après un bref séjour à Houan-Loko et Drè.

Le nommé Linsou, le chef de la famille partie de Tado, est considéré par tous les traditionnistes comme un « xɔlu », c'est-à-dire roi. Personne n'arrive à dire si la localité de Dahè était déjà peuplée et administrée avant l'installation du « roi » Linsou et de sa suite. Tous les informateurs, des plus anciens interrogés par le Professeur Mètinhoué en 1980 et 1981 aux plus jeunes affirment qu'à Dahè, le chef de terre Linsou mit au monde cinq fils et une fille nommés : Houndin, Goufio, Dadji, Assè Gadjavoun, Ahossou et Odoé. La tradition rapporte qu'Assè Gadjavoun était chasseur et parcourait les environs de Dahè, à la recherche de gibier. « Un jour, raconte Djakpatou Togboé, il tira sur un animal qui prit la fuite et traversa une étendue d'eau. Assè Gadjavoun ne prit pas le risque de poursuivre sa proie dans l'eau, car il n'en connaissait ni la nature, ni surtout la profondeur. Après plusieurs tentatives, il finit par se rendre sur l'autre rivage de l'étendue d'eau et découvrit un monticule sur lequel il décida de construire un abri. Ce « xɔnu » - en langue de Sè – fut le premier habitat de Sè. Assè Gadjavoun s'y installa et demanda à sa sœur Odoé de l'y rejoindre afin de l'aider à gérer plus facilement les produits de sa chasse. En effet, elle fumait la viande et se rendait non seulement à Dahè, mais aussi dans d'autres localités de la région comme Akodéha pour la vendre.

Dans une étude récente soutenue au grand séminaire St Gall de Ouidah, Roland Kpadonou a adopté la version de l'histoire de la fondation de Sè dans laquelle il est dit qu'un roi hula originaire du Togo – sans plus de précision – est

parti avec sa famille pour une destination inconnue à la suite d'un inceste commis par un de ses fils. Au sujet de l'itinéraire emprunté par le « roi » hula et sa suite, Roland Kpadonou écrit ce qui suit :

*« Après avoir traversé un fleuve, une nuit, dit-on, avec l'aide des animaux, il se serait arrêté, avec les siens, dans une localité appelée Houan-Loko<sup>6</sup>. »*

A ce jour, les chercheurs – historiens et archéologues se sont peu intéressés à l'ancienne localité de Houan-Loko, située à un kilomètre à l'est de Drè. Les rares visiteurs qui s'y sont rendus ont découvert une région particulièrement vallonnée et couverte surtout de baobabs. Le sol, comme l'a précisé Kpadonou est parsemé de trous de dimensions variées dans lesquels on aperçoit encore des tessons de poterie<sup>7</sup>. Pendant longtemps, les potières de Sè ont acheté ou échangé des vivres contre les tessons en provenance de Houan-Loko pour s'en servir, comme chamotte, au cours de la fabrication des poteries. Il y a de fortes chances qu'une analyse en laboratoire de quelques tessons de poterie de Houan-Loko donne des indications précises sur la période à laquelle des populations ont séjourné dans la région. Après l'étape de Houan-Loko, le roi Hula et sa famille se sont installés à Drè, puis sont partis à Dahè. On ne sait pas si ce village était déjà constitué et administré par une autorité avant l'arrivée du roi hula ou s'il doit être considéré comme son fondateur.

Comme dans la première version de l'histoire de la naissance de Sè, on apprend dans le texte présenté par Roland Kpadonou que six enfants dont une femme ont vu le jour dans la famille du roi hula à Dahè et que l'un, Assè Gadjavoun était chasseur, et menait « une vie presque de nomade, à la poursuite des animaux ». C'est lui qui découvrit le site du village sur une montée et qui y

---

<sup>6</sup> Kpadonou, A., R., 2011, *L'Eglise catholique à Sè. Acquis et défis de l'évangélisation*. Mémoire de fin de formation, Grand Séminaire St Gall de Ouidah, p. 8

<sup>7</sup> Idem, p. 8, note 5

construisit un premier habitat. Ce deuxième récit de la fondation de Sè est assez proche du premier. Ceux qui le connaissent et le racontent ignorent l'origine réelle des premiers migrants et ne font aucune allusion à l'étape de Gbanankin qui reste, jusqu'aujourd'hui la « capitale » de la majorité des Xwla du Togo et du Bénin puisque leur roi y vit. Un deuxième récit relatif à la fondation de Sè, plus pauvre que le premier, circule dans certaines familles xwla du village.

## **I.2. Le récit des partisans de l'itinéraire Dahè-Sè**

Nani Ballo, paysan demeurant au quartier Honnougbo à Sè, est l'un des partisans de la thèse qui fait remonter à Dahè l'origine des fondateurs de Sè. Ce faisant, ils n'ont aucune objection contre ceux qui affirment que les premiers habitants du village sont de plus loin. En réalité, il y a surtout de l'ignorance chez ceux qui n'évoquent pas les événements antérieurs à l'étape de Dahè. Lors des séances de travail que nous eûmes avec Nani Ballo à Sè en août 2011 et en février 2012, il nous a dit qu'Assè Gadjavoun était chasseur, mais aussi paysan. Il cherchait donc des terres fertiles dans les environs de Dahè lorsque, poursuivant un animal, il arriva en un lieu appelé Dou-gba-zin-houé, c'est-à-dire littéralement mange-casse-poterie-maison, autrement dit, maison de la divinité où l'on brise le récipient dans lequel on a mangé. « Assè Gadjavoun, dit Nani Ballo, trouva ce lieu convenable et y construisit un abri (xɔnu) qui devint la première habitation de Sè. Il invita ses frères et sa soeur restés à Dahè à le rejoindre et leur octroya des terres. »

Il est difficile d'accepter l'ensemble des affirmations de Nani Ballo. En effet, le Dougbazinhoué dont il parle existe toujours à Sè et se situe, lorsqu'on vient de Dahè, avant le Tchakpotoé au-delà duquel Assè Gadjavoun a érigé son premier « xɔnu ». D'autre part, à Honnougbo, les descendants du fondateur vivent dans une maison dite « Sègahoué », la maison de Sèga (diminutif de Assè Gadjavoun). A Dougbazinhoué, il y a une divinité qui attire de nombreux

étrangers et quelques Sènois à la recherche de solutions à leurs divers problèmes.

Dans les deux versions de l'histoire de la fondation de Sè, il y a deux constantes qui sont l'importance de l'élément hula et la place centrale de Dahè, lieu de passage des migrants venus du plateau de Tado et d'ailleurs. A propos des Hula et de leurs prérogatives sur les autres habitants du village, les spécialistes locaux du « hungan ou tougbanlin », c'est-à-dire du langage tambouriné pratiqué lors des obsèques et des funérailles des personnalités connues ou à d'autres occasions exceptionnelles, précisent qu'ils commencent toujours par la proclamation des noms forts des Hula. Le premier nom fort est :

*« **Ɔku jrɔ mansan aɔi kɔrɔ kɔrɔ** » Cette formule se traduit de la manière suivante : « Nous (les Hula) sommes de la famille des rois. Nous sommes les seuls à avoir le droit d'exercer le pouvoir ». Le deuxième nom fort est : « **Jaxlin kuku ɔ srɔ bi ; jaxlin gbɛgbɛ srɔ bi** », ce qui veut dire : « la panthère avertit qu'elle est un animal qu'il faut craindre, vivant ou mort et qu'il faut même craindre sa peau » (entretien avec Vikou Mètinhoué et Hounguèvi Konkon à Sè le 20 mars 2005).*

Nos deux informateurs, connus dans tout le village pour leur compétence dans le jeu du « hungan » nous ont dit que les noms forts énoncés dataient de plusieurs années et étaient exprimés dans une langue du Ghana. Dans les villages voisins de Sè, le « hungan » se joue dans les mêmes circonstances mais nous ignorons si l'on commence aussi par saluer d'abord les Hula. Félix Iroko a rappelé le rôle central des Hula dans la mise en place des populations de Sè. Il a écrit en 2001 que « *l'histoire des Sè de Sè est indissociable de l'apport hula qui y est en très bonne place. Et pourtant, a-t-il ajouté, il faudrait pénétrer cette*

*société pour s'en rendre compte* »<sup>8</sup>. Avant lui, Emmanuel Karl-Augustt avait émis la même opinion dans l'étude qu'il a consacrée aux populations du Bas Mono.

*« Toutefois, dans le Mono, a-t-il affirmé, les grands peuples ne sont pas seuls. Dans leur orbite vivent souvent de petits éléments rebelles à toute intégration. C'est le cas des Sè qui s'étirent dans le quadrige formé par les localités de Drè, Sè, Djèbio (il s'agit de Djibio) et Dahè. Un melting pot de peuple adja où prédominent Houla et Houéda avec d'autres peuples mineurs agglutinés à eux, voilà ce que paraît être cette complexe population »*<sup>9</sup>.

A la vérité, personne n'est en mesure de remettre en cause la primauté des Hula à Sè. Ils ont été à l'origine du village et possèdent jusqu'à nos jours l'essentiel des terres qui se trouvent autour du centre de la localité. Les nouveaux propriétaires d'une partie de ces terres les ont acquises auprès des descendants de l'une ou l'autre branche de la grande collectivité familiale hula.

Comme nous l'avons dit précédemment, tous ceux qui se sont intéressés à l'histoire des origines de Sè ont évoqué l'importance de Dahè. Karl-Augustt a affirmé que malgré l'isolement de ce village depuis la période coloniale faute de voies de communication, il demeure l'épicentre de la région. L'ethnologue Paul Hazoumè, aux dires de Karl-Augustt, a cité Dahè comme le lieu où Aziza (le génie) aurait enseigné aux hommes la pratique du pacte de sang. Ce fait, conclut Karl-Augustt « révèle une certaine mysticité de Dahè »<sup>10</sup>. S'intéressant à des événements précis de l'histoire des royaumes d'Allada et d'Abomey, Karl-Augustt écrit :

---

<sup>8</sup> Iroko, op. cit. p. 94

<sup>9</sup> Karl-Augustt, E., "Les populations du Mono béninois (esquisse historique)" in *Peuples du Golfe du Bénin (Aja-Ewé)*, études réunies et présentées par François de Medeiros, Paris, Karthala-Cra, 1984, p. 256

<sup>10</sup> Ibidem

*« Le prince Yègu, après son régicide à Tado, fuyant les représailles de ses ennemis, ne trouva-t-il pas pour un temps un refuge assuré dans les murs de Dahè avant de repartir vers Allada où il prendra pour de bon le nom d'Adjahouto ? C'est là la primauté de ce Dahè tout autant <sup>11</sup>mystique que politique ».*

La communauté scientifique en général et les universitaires en particulier ont eu tort d'avoir négligé jusqu'à présent l'étude de l'histoire du royaume de Dahè, car elle aiderait vraisemblablement à mieux connaître les peuples de la région et les relations qui ont existé entre eux. Attiré par Assè Gadjavoun, Odoé, l'unique femme de la famille et plusieurs autres de ses frères l'ont rejoint dans son nouveau village en même temps que de nombreux étrangers venus parfois de loin. Nous voulons, à présent, nous intéresser à tous ces nouveaux migrants accueillis et installés par Assè Gadjavoun.

Ce qui paraît certain, c'est que l'itinéraire depuis Gbannakin est le suivant :

Houan-loko, Drè, Dahè, Sè. Ce qui est également sur, c'est que la famille partie de Togo (Wancin ou Gbannakin) et dont le chef s'appelait Linsou, était du kota des Xwla. Cette famille s'est agrandie à Dahè avec la naissance des six enfants cités plus haut et en se référant à la période des migrations dans l'aire culturelle d'Adja-Tado, il est donc évident que c'est Assè Gadjavon qui a fondé l'endroit qui prendra plus tard le nom de Sè probablement au XVIII<sup>e</sup> siècle

## **II. L'accueil de nouveaux migrants**

Ce fut par vagues successives que de nouveaux habitants débarquèrent à Sè. En réalité, le village n'avait pas encore de nom. Nous examinerons dans

---

<sup>11</sup> Ibidem

quelles conditions la localité s'appela Sè, puis nous rendrons compte de l'arrivée des différentes ethnies dont des membres sont aujourd'hui des Sènois et des Sènoises.

## **II.1. Bossou Mègandji, beau-frère du fondateur et auteur du nom du village**

Depuis la publication des résultats des enquêtes menées à Sè par Alexis Adandé et Pierre G. Mètinhoué en 1982<sup>12</sup>, de nombreux jeunes chercheurs ont repris à leur compte la thèse qui attribue à Bossou Mègandjin, cet homme venu d'Abomey et qui épousa Odoé, la sœur d'Assè Gadjavoun, l'acte de nomination ou de baptême du nouveau village. Adandé et Mètinhoué ont écrit ce qui suit au sujet du nom de Sè :

*« La tradition rapporte qu'après le mariage de Bossou Mègandjin et de Odoé, les parents de celle-ci auraient demandé à leur gendre de les aider à enraciner le village qu'ils venaient de construire et à assurer son développement. Mègandjin serait retourné chez lui et serait revenu avec un « bo » (gris-gris) dont l'un des éléments était une touffe de chiendent (sè en fon). Il leur aurait demandé « de planter cette touffe d'herbe en expliquant que le village prendrait le nom de Sè et croîtrait aussi facilement que le chiendent<sup>13</sup> ».*

Après avoir pris en compte cette origine du nom Sè et les conditions dans lesquelles il fut donné au village, Roland Kpadonou a introduit une nouvelle approche du problème en exposant l'opinion des « Fienkinxo » un « kɔta », c'est-à-dire une ethnie installée à Sè depuis les premières heures du village. A en croire les « Fienkinxo » détenteurs de la tradition interrogés par Kpadonou, le « roi » Linsou aurait épousé une fille des « Fienkinxo » et aurait demandé à ses

---

<sup>12</sup> Adandé, A. et Mètinhoué, G. P., art. cit. p. 6

<sup>13</sup> Idem, p. 11

beaux-parents de l'aider à développer son village. « Pour satisfaire la demande de leur gendre, les « Fienknxo » lui donnent des boutures de chiendent (Sè) à planter, d'où le nom de Sè donné au village<sup>14</sup> ».

Le débat sur le vrai auteur du nom de Sè donné au village nous oblige à nous intéresser aux « Fienkinxo » dont les anciens ont toujours affirmé qu'ils ont joué un rôle de premier plan dans la création et le développement du village.

## **II.2. La place et le rôle des « Fienkinxo » à Sè**

Le 23 mai 1981, Pierre G. Mêtinhoué a rencontré à Sè le nommé Gnahoungbé, paysan résidant au quartier Honnougbo et chef de la collectivité fienkinxo. Les deux interlocuteurs ont échangé sur l'histoire de Sè et sur la place que les « Fienkinxo » occupent dans la localité. D'après Gnahoungbé, ses ancêtres sont venus de Dahoumè (Danhomey, c'est-à-dire Abomey). Après avoir séjourné à Dahè, ils se sont installés au lieu dit « Agbodji, au nord-est de Sè actuel. Gnahoungbé soutient que les « Fienkinxo » séjournèrent à Agbodji lorsque Assè Gadjavoun venait de Dahè chasser les nombreux animaux de la région du futur Sè. Il aurait épousé une fille des « Fienkinxo » et aurait demandé à son beau-père de l'aider à renforcer la sécurité de son glexonu (abri construit par le chasseur pour entreposer ses effets et son gibier). Le beau-père d'Assè Gadjavoun a répondu favorablement à sa demande et lui aurait remis un bo (gris-gris) constitué essentiellement d'une bouture de chiendent. Il fallait arroser régulièrement cette bouture pour en voir l'efficacité, car, en principe, chaque fois qu'un nouveau chiendent poussera, un étranger arrivera dans le village. L'arrivée à Sè de deux fils du « roi » Linsou de Dahè, Dadji et Ahossou, serait, à en croire Gnahoungbé, le fruit du gris-gris offert à Assè Gadjavoun par son beau-père.

---

<sup>14</sup> Kpadonou, A., R., op. cit. p. 9

Les convictions de Gnanhoungbé et ses affirmations relèvent plus de légende que de l'histoire. On retrouve dans sa manière de reconstituer les démarches qui ont abouti au baptême du village, les mêmes préoccupations que celles rapportées plus haut, à savoir le développement du village et sa sécurisation.

Chez les « Fienkinxo » comme chez les descendants de Bossou Mègandjin, il s'agit d'un beau-père et d'un gendre. Enfin, tout le monde parvient au même résultat, celui d'une bouture de chiendent dont le nom en langue fon devient celui de la localité. Bien qu'ils affirment être originaires d'Abomey, les « Fienkinxo » parlaient-ils encore le fon à Dahè et à Agbodji pour désigner le chiendent par  $s\epsilon$  ? Alors que certains informateurs de Kpadonou ont fait du roi Linsou le gendre des « Fienkinxo », Gnanhoungbé dit, comme nous l'avons vu, que ce fut Assè Gadjavoun qui épousa une fille fienkinxo. Tout cela incite à accréditer la thèse selon laquelle Bossou Mègandjin était le vrai auteur du nom Sè. En effet, la troisième origine du nom du village donnée par Sègla Fanou Kédé le 25 septembre 1982 à Pierre Mètinhoué et que ce dernier a bien voulu nous communiquer, est attribuée aux anciens du village réunis en assemblée après avoir consulté le fa pour savoir comment assurer la pérennité et la croissance de la nouvelle localité. Au cours de la cérémonie dite « azan dido (planter le rameau) », celle par laquelle on consolide une maison ou une cité, les anciens auraient convenu de mettre en terre une bouture de chiendent. La personne désignée pour l'opération prit une bouture dans chaque main et enterra les deux à Honnugbo-honnu, la place publique du Honnugbo, le premier quartier de Sè. Après la mise en terre du chiendent, la phrase suivante fut prononcée :

«  $\epsilon t\epsilon$  h $\circ$ n n $\circ$ n j $\epsilon$ d $\circ$  n $\circ$ n ba vi kp $\circ$ .  $\epsilon$   $\otimes$  nan ji janw $\epsilon$  » (le chiendent mis en bas ne peut manquer d'enfant. Il doit se reproduire). Même si, pour l'essentiel, la formule dite au moment de la mise en terre du chiendent traduit bien la préoccupation du fondateur du village telle que nous l'avons décrite plus haut, il est difficile d'admettre que le nom Sè a été retenu au terme de l'assemblée des

anciens du village. En effet, les deux mots par lesquels on désigne le chiendent dans la langue de Sè sont «*Etε*» et «*ƆyƆ*». Le premier est utilisé surtout lorsqu'on parle de chiendent au champ et le second lorsqu'on l'a coupé et ramené à la maison. Si les propos de Sègla étaient exacts, le village aurait été nommé *Etε* ou *ƆyƆ* et non Sè. Par ailleurs, quels anciens pouvaient se réunir en assemblée alors qu'en dehors du fondateur, de sa soeur et de son beau-frère la tradition ne renseigne pas sur la présence permanente d'autres personnes? Ni les «*Fienkinxo*», ni les anciens du village ne sauraient s'attribuer le privilège d'avoir donné le nom au village fondé par Assè Gadjavoun.

En revanche, une autre source confirme ce qu'a dit Gnahoungbé au Professeur Mètinhoué au sujet du rôle des «*Fienkinxo*» dans le choix, le sacrifice et l'installation des rois de Sè. D'après le chef des «*Fienkinxo*», les rois étaient choisis au sein de leur collectivité avant l'arrivée des Hula à Dahè. A la suite d'un incident malheureux que les «*Fienkinxo*» gardent secret, le pouvoir fut transmis aux Hula, mais une fois que le fa a révélé le nom du prince, il appartient aux «*Fienkinxo*» de lui remettre le chapeau royal, de l'habiller, c'est-à-dire de lui faire porter la tenue officielle, enfin de le faire asseoir sur le trône. Ces pratiques ont perduré jusqu'à l'installation des Français dans la région au début du vingtième siècle. Cependant, dans un rapport de décembre 1917, l'administrateur français Merly en poste à Grand-Popo écrit ce qui suit à propos des «*rois des Adjas*» :

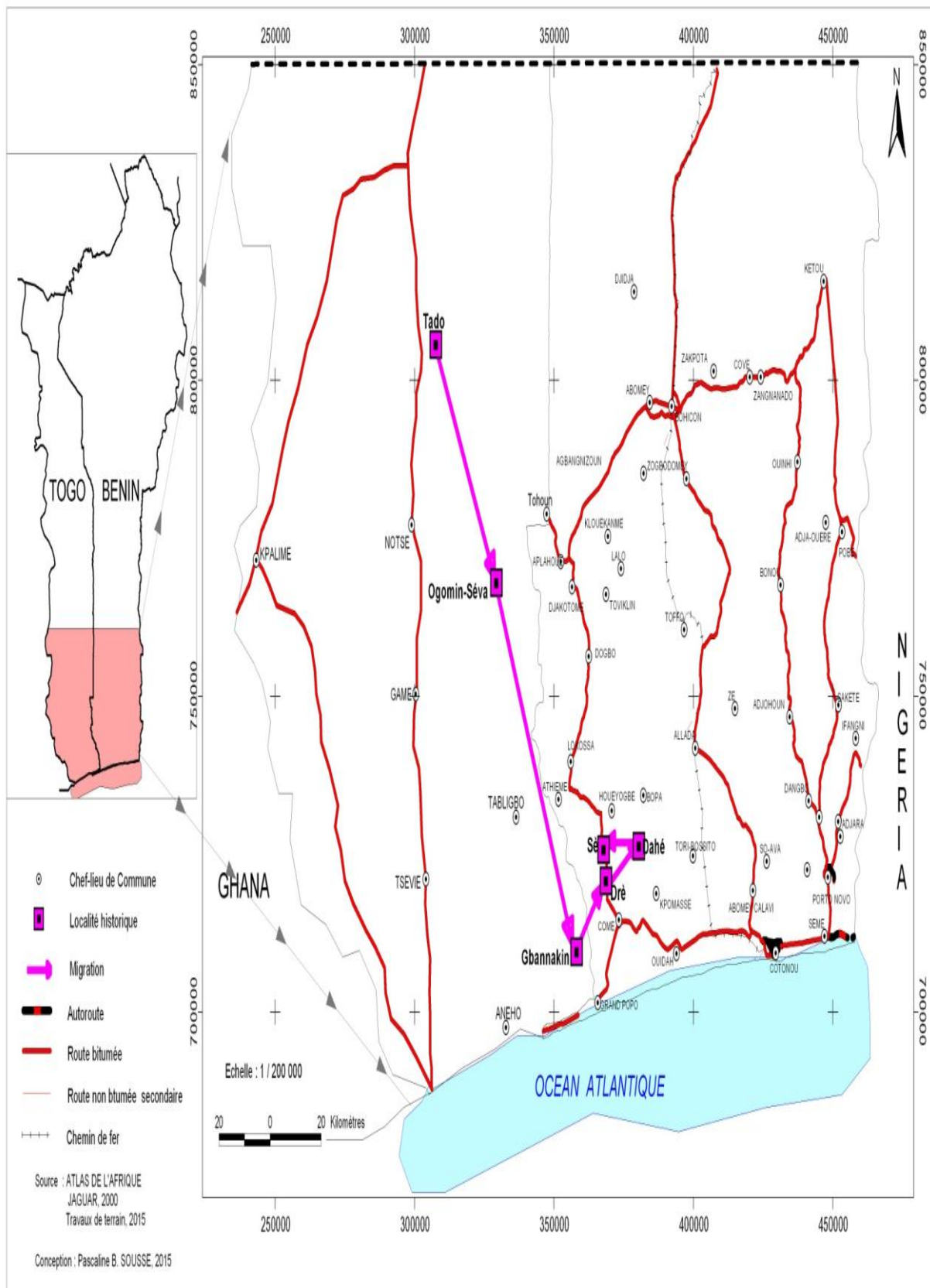
*« L'élection des rois des Adjas était l'apanage d'une famille privilégiée, les Fienkinxo de Sè à qui les princes proposaient un roi. Le destin était consulté au préalable par les féticheurs<sup>15</sup> ».*

---

<sup>15</sup> Rapport de l'administrateur Merly en décembre 1917. Archives nationales du Bénin, carton 1E128-2

En raison de leur implication dans le choix du roi et de leur proximité de celui-ci, les Fienkinxo sont convaincus jusqu'à présent de détenir des pouvoirs surnaturels qui leur permettent, disent-ils, d'obtenir des « miracles » comme celui de faire mourir un arbre simplement en prononçant des paroles incantatoires. Les Fienkinxo affirment aussi que le jour de leurs obsèques, quelle que soit la saison, la pluie doit tomber. Composante non négligeable de la population actuelle de Sè et gestionnaire de plusieurs aspects de la vie sociale du village, la collectivité des Fienkinxo mérite d'être mieux connue, car son histoire est intimement liée à celle de Dahè et de Sè.

Dès sa naissance et tout au long de son histoire, Sè a accueilli tous ceux qui désiraient s'y établir sans aucune préférence. La communauté sènoise actuelle, fruit de l'ouverture des fondateurs à tous les migrants, se compose d'hommes et de femmes venus de tous les horizons. En attendant d'étudier quelques-uns des kɔta, c'est-à-dire des différentes lignées familiales se réclamant du même ancêtre et observant les mêmes pratiques aux moments clé de la vie, à savoir la naissance, le mariage et surtout la mort, nous donnons ici la liste alphabétique des kɔta qui vivent actuellement sur le sol sènois. Il s'agit des Agla, Agbofli, Fon, Gblanxo, Gboxo, Honxo, Houlèkpo, Huéda, Hula, Jruxwé, Kanmènou, Kpoxo, Lada, Ogouin-in, Oko, Tado, Toungban et Zohouè. Grâce à l'enquête entreprise à Sè entre 1980 et 1982 par Pierre Mêtinhoué et dont les résultats provisoires nous ont été communiqués par lui, nous pouvons, à présent, évoquer sommairement l'histoire des migrants accueillis à Sè par Assè Gandjavoun et sa progéniture.



**Figure 2 :** Itinéraire suivi par les parents du fondateur de Sè

### **III. Les nouveaux apports à la population de Sè**

La tradition orale ne dispose pas de dates pour aider le chercheur à situer les événements qu'elle permet de relater. Cependant, grâce à elle, nous savons que Sè a bénéficié d'un important apport de populations venues de l'ouest. Il s'agit des Honxo, des Ogoun-in et des Agla.

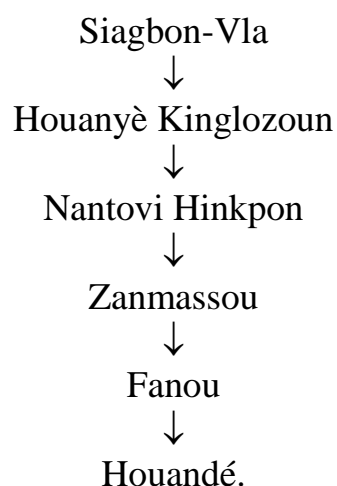
#### **III.1. Les populations venues de l'ouest**

##### **III.1.1. Les Honxo**

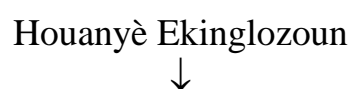
Parmi les descendants des Honxo qui vivent de nos jours à Sè, il y a le groupe de ceux qui ont appris que leurs ancêtres sont venus de Dahè à Sè à une époque difficile à préciser. Le nommé Houandé, paysan demeurant à Gonfiokomè, appartenait à ce premier groupe. Interrogé le 20 juin 1980 à Sè sur les origines de son kɔta, il a répondu que le premier ressortissant Honxo arrivé à Sè est venu de Dahè et s'appelait Siagbon-Vla. Il était chasseur. Il mit au monde Houanyè Kinglozoun, l'arrière grand-père de Houandé, lequel avait une soixantaine d'années au moment de l'enquête. On peut estimer que Siagbon-Vla a foulé le sol de Sè dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Houandé a entendu dire qu'avant Dahè, les Honxo vivaient à Adamè, puis à Gbanankin, mais les informations qu'il détenait sur ces étapes étaient plus vagues. Hodéhou Etienne Sènou, lui aussi fils de la collectivité, gendarme retraité et revenu chez lui à Sè, a donné quelques précisions intéressantes à Pierre Métinhoué au cours de leur entretien du 13 septembre 1982. D'après lui, les Honxo vivaient dans une localité située entre le Ghana et le Togo avant d'émigrer à Tado sous la conduite de l'ancêtre nommé Agbolikpo. De Tado, le groupe se rendit à Djibio après une escale à Aguêhon. L'ancêtre engendra Djibio, Kpadoué Houénou et Aman. Le premier prit la direction de Dahè. Le deuxième resta sur place et mit au monde plusieurs enfants dont Houanyè Ekinglozoun. C'est lui qui aurait fait

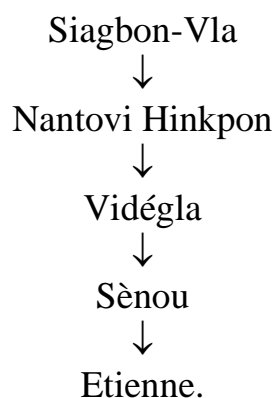
la connaissance d'Assè Gadjavoun parce qu'il était chasseur et qui s'installa auprès de ce dernier alors que la localité accueillait ses premiers habitants.

A Sè, à en croire Etienne Sènou, Houanyè Ekinglozoun eut cinq enfants : Siagbon Avla, Foly, Kpadoué Gansougla, Monsouvi Kitigbossou, Nantovi Hinkpon. Le dernier quitta Honnougbo, le premier quartier du village, et alla construire sa maison à Gonfiokomè. L'un des six enfants qu'il mit au monde s'appelait Vidégla et était le grand-père d'Etienne Sènou, l'informateur de Pierre Mètinhoué. En établissant l'arbre généalogique des deux traditionnistes Houandé et Etienne Sènou, à partir des informations données par chacun d'eux, on se trouve en face des liens de parenté qui ont existé entre Siagbon-Vla et Houanyè Kinglozoun ou Ekinglozoun. En effet, Houandé soutient l'arbre généalogique suivant :



Quant à Etienne Sènou, il a affirmé que Houanyè Ekinglozoun était le père de Siagbon-Vla et a présenté l'arbre généalogique de la collectivité comme suit :





Chez Houandé comme chez Etienne Sènou, on observe le même nombre de générations entre le fondateur de la collectivité et chacun. On constate aussi que les deux informateurs insistent sur les pouvoirs spéciaux détenus depuis les origines du village par les Honxo. Lorsque, par exemple, un habitant décédait à la suite d'un accident, son enterrement était organisé sous la supervision des Honxo. De même, lorsqu'un villageois désobéissait à des lois traditionnelles, notamment en n'observant pas le repos imposé à tout le monde le jour du marché de la localité, il était sanctionné et les Honxo procédaient à une série de sacrifices pour calmer les divinités offensées. Elysée Dotou a fort bien décrit dans son mémoire de fin de formation au Grand Séminaire St Gall, que le Houndogbé, le jour du marché de Sè, il « est interdit de labourer la terre avec une houe, de semer, bref de faire quelque travail des champs» (Dotou 2012 : 11). A Sè, on désigne cette non observance de l'interdit du Houndogbé par l'expression « Ɔkpɔn lilɛ » que l'on pourrait traduire littéralement par « labourer le Ɔkpɔn », c'est-à-dire ne pas accorder à « Ɔkpɔn » le respect qui lui est dû. Toute personne ayant transgressé la loi traditionnelle relative au respect du Houndogbé était bannie de la société jusqu'à ce qu'il ait subi les purifications nécessaires organisées sous la supervision des Honxo.

Les Honxo intervenaient aussi dans les familles dont un membre trépassait de variole, car cette maladie était considérée comme relevant de la compétence de Sakpata, divinité de la terre. Les Honxo procédaient à la

fermeture du portail de la maison endeuillée au terme des cérémonies dont ils connaissent les tenants et les aboutissants. Au terme de la période de fermeture décidée par le fa, les mêmes reviennent procéder à la normalisation de la situation en rouvrant le portail de la maison. Les Honxo ont réussi, au cours des ans, à imposer aux autres peuples de Sè des contraintes liées à des pratiques de leur collectivité. Ainsi, lorsqu'ils organisent périodiquement les grandes funérailles pour leurs morts (le cõnu), ils informent tout le village de la date et font interdire tout mouvement la veille des cérémonies, car ils accompagnent leurs défunts au pays des morts et malheur à toute personne qui les croise à cette occasion. Il est significatif que lors du départ des défunts, les officiants démarrent du siège des Honxo à Gonfiokomè et prennent la direction de Dahè, en traversant le marché du village. On pourrait déduire de ce choix que partis de Dahè, les Honxo y retournent pour la vie d'outre tombe. Malgré le caractère parfois approximatif des informations que les traditionnistes Honxo livrent sur leur collectivité, la place qu'ils occupent dans le village jusqu'à nos jours, surtout lors des grandes cérémonies périodiques de purification de la terre offensée par des habitants récalcitrants, prouve qu'ils ont réellement fait partie des premiers occupants du village et que, très probablement, leur ancêtre a connu Assè Gadjavoun, le fondateur de Sè.

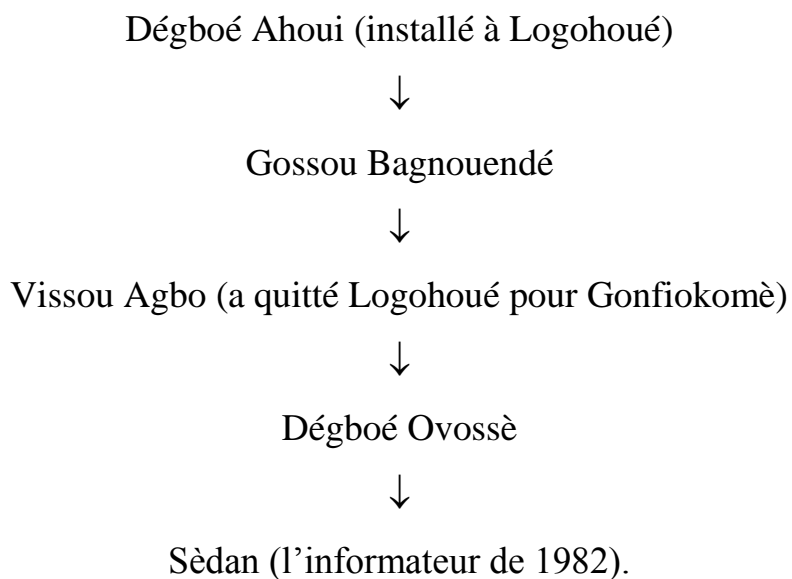
### **III.1.2 Les Ogoun-in**

Les Ogoun-in sont peu nombreux à Sè. On sait que leurs ancêtres ont été accueillis au quartier Zounmè au sud de Sè, près du lac Dati dont ils ont la responsabilité. Les premiers Ogoun-in installés à Sè seraient partis d'Agouè Gnivè (dans le Togo actuel) et auraient fait une halte à Glidji, Adjaha (près de Grand-Popo), Drè et un lieu dit Hohoémin, couvert de forêt à l'époque. C'était de cet endroit qu'ils prirent la direction de Sè. Jusqu'à aujourd'hui, chaque fois qu'une personne se noie dans le lac Dati ou qu'un pêcheur n'a pas respecté les interdits de ce lac, ce sont les Ogoun-in qui sont chargés de procéder aux

cérémonies nécessaires pour rétablir la paix et éviter des catastrophes pour la communauté villageoise. Les membres d'un autre kota, venus aussi de l'ouest, les Agla, assurent la paix et la sécurité des Sènois grâce à une divinité dont ils ont la charge. D'où sont-ils venus à Sè et dans quelles conditions ? Le nommé Sèdan, dit Bayi-tɔ, demeurant à Gonfiokomè, apporte quelques réponses ci-dessous en décembre 1982.

### III.1.3. Les Agla

Les Agla de Sè affirment que leur ancêtre qui est arrivé à Sè s'appelait Dégboé Ahoui, et qu'il venait de Djibio alors que la souche de la collectivité est Hula Hêvê. Au cours de l'enquête menée en décembre 1982 par Pierre Mêtinhoué, Sèdan dit Bayi-tɔ lui a avoué que l'on ignorait les raisons du départ de Dégboé Ahoui de Djibio pour Sè. Il fut installé au quartier Logohoué, au sud-est du village. Sèdan a présenté son propre arbre généalogique de la manière suivante :



Parmi les autres enfants de Dégboé Ahoui, il importe de citer Sokou Agbowli, père de Bossi Atchakpo dont le champ a été inondé par un cours d'eau et que tous les Sènois connaissent sous le nom de Tchakpo-tɔε (le cours d'eau ou la rivière de Tchakpo). En partant de Hêvê, a précisé Sèdan, les Agla ont pris avec eux une de leurs divinités pour les protéger au cours du voyage à tous les

endroits où le sort les conduira. Dahulahuan, connu à Hêvê comme une divinité guerrière d'après les travaux d'Iroko (Iroko 2001 : 169) fut adoptée par les populations de Sè et est devenu l'un des protecteurs les plus sûrs et les plus craints de la localité. Personne d'autre que les Agla ne peut offrir des sacrifices à Dahulahuan qui est sollicité lorsque la sécheresse se prolonge anormalement ou lorsqu'une épidémie survient dans le village. Sèdan, l'un des officiants attitrés de Dahulahuan, a rappelé que pendant que des offrandes de toutes sortes sont faites à la divinité, tout le peuple de Sè porte un collier de rameau de palmier et se dirige vers elle pour appuyer la demande présentée par le êdênon, le prêtre. En principe, si la demande est relative à la pluie, tout le monde rentre chez lui complètement trempé. Pendant de longues années, les Agla ont été considérés dans le village comme des détenteurs de pouvoirs spéciaux, au service de la collectivité. Aux populations venues de l'ouest pour s'associer à l'édification du village dont les Hula constituent l'épine dorsale, ajoutons quelques-unes en provenance de l'est et dont les rejetons se sont bien implantés depuis plusieurs générations.



En comparant l'histoire de la migration des Oko à celle d'autres kɔta de Sè, on peut conclure qu'ils n'ont pas appartenu à la génération des fondateurs, mais ont été accueillis par les premiers occupants du sol qui ne leur ont attribué aucun rôle particulier dans la société. De la même région sont partis les Houlèkpo répartis dans deux quartiers à Sè.

### **III.2.2. Les Houlèkpo**

Comme les Oko, les Houlèkpo sont venus de l'est. Dans la tradition connue à Sè (entretien de Dotou Kouèglo et de Pierre Mètinhoué en mai 1981), il est dit que le nommé Tossou Alavi qui habitait Honhoué, Massèou Doguè a commis un meurtre et s'est enfui. Il aurait été accueilli par Assè Gadjavoun lui-même qui fit de lui un yèhouénon (responsable de couvent). Plus tard, lorsque la paix est revenue dans son village natal, certains de ses parents lui auraient proposé d'y retourner, mais Assè Gadjavoun décida de le garder en raison de sa nouvelle fonction à Sè. Les descendants de Gonfio, frère d'Assè Gadjavoun, ont donné une partie de leurs terres aux Houlèkpo qui les exploitent jusqu'à nos jours notamment à Hêvê et Gnandion, domaines situés à l'est du village en direction de Dahè. De l'est aussi sont venus à Sè les Houéda dont la présence dans le village est visible dans tous les quartiers.

### **III.2.3. Les Houéda**

Les Houéda sont nombreux à Sè, depuis toujours. Isidore Hounguê, houéda lui-même, dit que c'est le fondateur de Sè lui-même qui a fait appel au nommé Houédjé, lequel résidait à Sèhomi, non loin de Dahè, pour lui commander des pirogues. Houédjé, l'ancêtre des Houéda de Sè, aurait fabriqué trois pirogues dont deux servaient à transporter les pêcheurs et la troisième à traverser l'étang qui empêchait les voisins en provenance du sud-est du village d'y accéder. Il faudra approfondir l'enquête sur les Houéda de Sè, car les

preuves qu'ils sont arrivés déjà du vivant de Assè Gadjavoun ne paraissent pas suffisantes.

### **III.3. Les populations venues du nord**

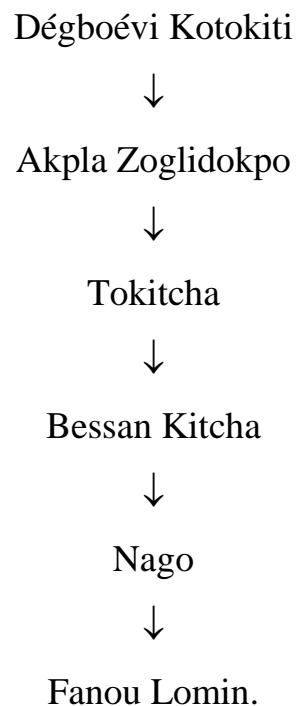
En dehors des Zohouè dont l'ancêtre à Sè, Bossou Mègandjin, a épousé la sœur du fondateur du village, d'autres populations sont venues du nord et se sont établies dans la localité. Nous nous intéressons aux Fon, Gblanxo et Ohouèvi après avoir donné quelques précisions sur les Zohouè.

#### **III.3.1. Les Zohouè**

Mègandjin, venu d'Abomey, a épousé Odoé, la fille du roi Linsou et s'est installé à Honnougbo, le quartier du fondateur du village. L'un de ses fils, Hègnranfan a créé le quartier Zounmè et ses héritiers se sont approprié des terres, non loin du centre du village, à Agbodji, à côté des Fienkinxo. Parmi les autres enfants de Mègandjin restés à Honnougbo, on cite Tossou Lanmin et Kindénou Adagba. Il est aisé, aujourd'hui comme hier, d'attester l'antériorité et l'importance de plusieurs lignées familiales du village en vérifiant l'étendue et la situation géographique des domaines leur appartenant. En ce qui concerne les Zohouè de Sè, on sait que les descendants de Tossou Lanmin possèdent des champs à Hêvê. Ceux de Kindénou Adagba ont pris des terres au sud-ouest du village, non loin du lac Wozo, tandis que les Zohouè de Gonfiokomè, exploitent depuis plusieurs générations les champs de Tin-in-nou, à côté des Gonfio, les grands propriétaires fonciers de Sè. Parmi les kɔta présents à Sè et dont on parle peu, il y a celui des Fon. Nous allons examiner brièvement l'histoire de leur implantation à Sè.

### III.3.2. Les Fon

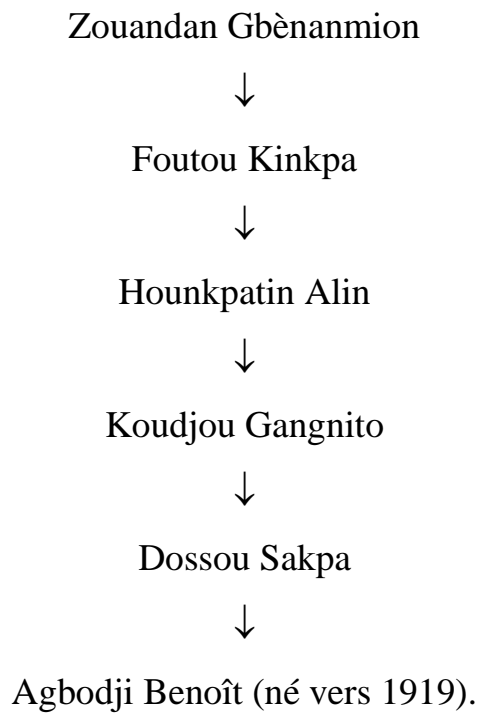
C'est au quartier Zounmè (dans la forêt en langue fon), fondé par Hègnranfan que se trouve la maison mère des Fon de Sè. L'un des leurs, Fanou, surnommé Fanou Lomin, a raconté en 1982 au Professeur METINHOUE que leur ancêtre parti d'Avakpa, dans la région d'Allada, s'appelait Dégboévi Kotokiti. On ignore les raisons du départ, mais on sait que l'ancêtre s'est installé à Zounmè et que sa famille y a prospéré. Si, comme il l'a dit en septembre 1982, Fanou Lomin s'est marié lors de la révolte des Sahouè en 1918, on peut estimer qu'il est né vers 1900. Dans ces conditions, Dégboévi Kotokiti pourrait être arrivé à Sè vers 1750. De toute façon, l'arbre généalogique de Fanou Lomin permet d'affirmer qu'il appartenait à la cinquième génération issue de l'ancêtre fondateur de la lignée des Fon de Sè. En effet, les informations données par Fanou Lomin peuvent être résumées dans le tableau qui suit :



Bien qu'ils n'aient joué aucun rôle particulier dans l'histoire du village, la présence des Fon dans quatre grands quartiers (Zounmè, Gonfiokomè, Gbadagly et Logohoué) sur les six que compte la localité et surtout l'étendue des terres qu'ils possèdent entre les lieux dits Tangbonou et Hêvê à l'est de Sè, sur la route de Dahè, prouvent qu'ils ont fait partie des migrants des premières générations. Moins nombreux que les Fon, mais venus eux aussi du nord, sont les Gblanho dont nous allons, à présent, faire une présentation sommaire.

### **III.3.3. Les Gblanho**

On ignore jusqu'à présent pour quelles raisons le nommé Zouandan Gbènamion, le premier représentant des Gblanho à Sè, est parti de Savè en direction du sud. La tradition connue et communiquée dans les familles des Gblanho n'indique pas le nombre et la qualité des personnes qui ont émigré de Savè. Elle précise que le groupe a fait une halte dans la localité de Dakpla, au nord de Sè, en pays sahouè. De Dakpla, les Gblanho sont arrivés à Sè et s'installèrent au quartier Djigo sur un terrain occupé aujourd'hui encore par les descendants de Hounhouènou, membre du kɔta. D'après Guèyi, épouse de Dossou Sakpa, interrogée par Pierre Mêtinhoué le 22 mai 1981, Zouandan Gbènamion a eu un fils nommé Foutou Kinkpa, l'arrière grand-père de son mari. On peut, à partir des informations données par Guèyi dont le fils aîné, Benoît Agbodji, avait plus de soixante ans (ancien combattant de la guerre de 1939-1945, douanier à la retraite) établir l'arbre généalogique suivant des Gblanho de Djigo :



Après Djigo où leur ancêtre fut accueilli, les Gblanho habitent deux autres quartiers, Gbadagly et Gonfiokomè. Ils ont installé, au centre du village, un couvent de Hèviosso (dieu de la guerre) dans lequel ils forment toujours de nouveaux adeptes. Ce rappel est important parce que seuls les premiers migrants ont pu s'offrir l'espace nécessaire pour construire un couvent au milieu des habitations. Par ailleurs, l'enquête relative aux propriétés foncières héritées de leurs ancêtres révèle que les Gblanho peuvent affirmer que leur présence à Sè est aussi ancienne que celle de plusieurs autres kɔta. Dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, des populations ont quitté la localité de Houè Adjatchè dans la région de Dogbo et sont arrivées à Sè lors de la révolte des Sahouè en 1918.

#### **III.3.4. Les Ohouèvi**

Houndjo, fils de Kou-mê-dji-nan ou Kou-yi-nan (né pour la mort, a raconté à Pierre Mètinhoué le 23 septembre 1982 à son domicile à Sè que son arrière grand-père, Tossou Salavi Kridi était originaire de Houè Adjatchè,

village adja situé entre Dogbo et Tado. Après avoir traversé le Mono, il fit une halte à Ogonmin-Séva (dans le Togo actuel), puis repartit pour le village de Kahoué, à l'ouest de Sè. Contrairement aux pratiques courantes, c'est une femme, Hounsigbo, la grand-mère paternelle de Houndjo Kou-yi-nan qui décida de quitter Kahoué parce que ses enfants y mouraient les uns après les autres, sans raison apparente. Houndjo Kou-yi-nan a précisé qu'il était âgé de trois mois à leur arrivée à Sè et qu'il avait un souvenir assez précis de la révolte des Sahouè en 1918. On peut raisonnablement supposer que les Ohouèvi ont été reçus à Sè vers 1910. A en croire Houndjo Kou-yi-nan, sa grand-mère s'est rendue au quartier Logohoué, chez Tossou Koko; celui-ci la mit en contact avec Houékou Agbazin, originaire d'Ogomin Séva et demeurant au quartier Zounmè.

Depuis leur arrivée à Sè, les Ohouèvi se sont contentés de l'espace qui leur fut attribué dans une partie du quartier Zounmè appelée Ogongo parce qu'on y trouvait des ronières (ogon dans la langue de Sè). Leurs ancêtres se sont appropriés des champs à l'est du village, à Wodou, non loin du lieu dit hohota (tête des jumeaux). Ils possèdent aussi des terres à Kahoué, plus précisément à Sazonou, lieu dit aussi Sadji. Comme les autres kɔta qui les ont précédés à Sè, les Ohouèvi ont gardé leurs traditions intactes et tiennent à les respecter scrupuleusement jusqu'à nos jours. Ils présentent leurs nouveaux nés au soleil, conformément à leur non (ohoué-vi: enfant du soleil) tandis que d'autres, comme les zohouè, s'adressent à la lune pour implorer la bénédiction du créateur sur l'enfant qui vient de naître. Tout au long de son histoire, la localité de Sè a toujours réservé un accueil chaleureux à ceux qui sont venus y demander asile, pour quelque raison que ce fût. Cependant, les Hula demeurent majoritaires dans le village pour l'avoir fondé et pour y avoir créé la plupart des quartiers.

### **Chapitre 3. La création des six quartiers du village**

Sè est aujourd'hui traversé par la route Comé-Lokossa d'est en ouest. Trois quartiers se trouvent au sud et trois au nord de cette route. Comment et par qui ont-ils été créés? Les populations se sont-elles installées dans chacun de ces quartiers par « kɔta » ou a-t-on accepté les étrangers qui le désiraient au fur et à mesure qu'ils sont arrivés ? Quelle part les Hula ont-ils prise dans la fondation et le développement des différents quartiers ? Pour répondre à ces questions, nous exposerons ce que les traditionnistes ont retenu de l'histoire de chaque quartier en commençant par le premier, celui du fondateur du village.

#### **I. Le quartier Honnougbo**

Le voyageur en provenance de Cotonou entre à Sè par le quartier Honnougbo, le tout premier du village du point de vue chronologique. Le nom Honnougbo mérite d'être expliqué et commenté. Dans la langue de Sè, ohon signifie forêt et nou signifie bord; hon-nou veut donc dire: forêt-bord, c'est-à-dire au bord de la forêt. A plusieurs endroits du village, les populations ont dégagé des places publiques au bord de la forêt pour se rencontrer, s'amuser et se réjouir. Lorsque la place est vaste et centrale, on parle de honnou-daho; lorsqu'il s'agit d'une petite place, on la désigne par l'expression honnou-vi. La particularité du nom Honnougbo est le suffixe gbo qui signifie grand en fon, goun, houéda, mais qui s'emploie très peu à Sè. En pays houéda, non loin de Sè, il y a des noms comme Hounnouga-gbo et Messangbo; chez les Fon, on connaît le singbo (maison à étage). Mais comment se fait-il que ce suffixe se retrouve dans le nom Hounnoubo? Serait-ce un indice digne d'intérêt pour les recherches futures sur l'origine de la langue parlée actuellement à Sè et qui diffère légèrement, même de celle de Dahè? Les linguistes sont incontestablement les mieux placés pour aider à comprendre comment le nom Hounnoubo a été formé et comment les populations venues d'horizons divers

ont créé une langue commune en quelques décennies. Le quartier Honnougbo est aussi appelé Dadji-komè (quartier Dadji) du nom de Dadji, un des fils du roi Linsou né à Dahè et venu rejoindre son frère Assé Gadjavoun à Sè. Tout le monde vivait à Honnougbo, y compris les enfants de Odoé, la seule fille du roi dont l'époux était originaire d'Abomey selon les uns, de Zohouè Aliho selon d'autres<sup>16</sup>. Un fils de Odoé, Hègnranfan est parti de Honnougbo pour fonder le deuxième quartier du village, Zounmè (dans la forêt), au sud du village.

## **II. Hègnranfan : fondateur du quartier Zounmè**

Nous remercions Pierre G. Mètinhoué d'avoir mis à notre disposition les informations qu'il a recueillies en octobre 1970 auprès de Ogou Hadjamine et de Vikou Dotou Kouèglo, tous deux résidant à Sè à l'époque, l'un à Zounmè et l'autre Gonfiokomè, sur la création du quartier Zounmè. D'après Ogou Hadjamine et Vikou Dotou Kouèglo, Hègnranfan et ses frères vivaient à Honnougbo. A la mort de l'épouse de l'un de ses frères, la famille suggéra à Hègnranfan de prendre la veuve sous son toit alors qu'un autre frère la désirait. L'ambiance se détériora dans la maison. Pour calmer les esprits, on suggéra à Hègnranfan d'aller s'installer ailleurs dans le village. Il ouvrit un chemin dans la brousse en direction du sud et parvint à un endroit couvert de tchantchin (*milletia thonngii*) et débroussailla une superficie de trois kantin environ (300m<sup>2</sup>). Après avoir mis le feu aux arbres abattus, il commença à rassembler les matériaux pour la construction de sa maison. Un monstre, dit la tradition, observait ses mouvements. Il l'appela un jour par son nom à deux reprises, en vain. La troisième fois, Hègnranfan répondit au monstre qui lui demanda ce qu'il cherchait dans la forêt, non loin de sa demeure. Celui-ci exposa son projet de bâtir une maison sur le terrain qu'il venait de nettoyer en vue de s'y installer sans délai. Le monstre lui conseilla d'habiter près de lui afin de bénéficier de sa

---

<sup>16</sup> Discours d'intronisation de Sinhou Gboglo, chef de terre, le 30 août 1997, p. 2

protection. C'est ainsi que Hègnranfan créa « Ogon-go » : sous le rônier (borassus aethiopun) qui demeure jusqu'aujourd'hui une partie du quartier Zounmè. La tradition rapporte que la place publique du quartier, le Zounmè-honnou, était le champ de gombo d'une fille du fondateur du quartier.

Quelques années après son installation à Zounmè, Hègnranfan est sollicité, d'après la tradition, par les Ogoun-in en provenance du lieu dit Hohouémin où ils résidaient et où, dit-on, ils ont provoqué la colère des divinités locales. Hègnranfan les accueillit les bras ouverts et leur offrit des terres sous un arbre appelé atchatin (*blighia sapida könig sapindaclae*). Cette partie du quartier, proche de Ogongo, nommée atchago (sous le atcha) est demeurée une propriété des descendants des Ogoun-in qui y vivent jusqu'à nos jours. Le développement du village a continué d'attirer de nouveaux habitants aussi bien au sein de la famille royale à Dahè que dans d'autres localités voisines. Deux frères d'Assè Gadjavoun ont quitté Dahè pour s'établir à Sè où l'un d'eux a fondé un nouveau quartier.

### **III. Gonfio : fondateur de Gonfio-komè (quartier des Gonfio)**

On lit dans le discours prononcé à Sè le 30 août 1997 à l'occasion de l'installation du nouveau chef traditionnel, que les frères d'Assè Gadjavoun ont quitté Dahè pour le rejoindre à Sè. Parmi eux, il y avait Houndin et Gonfio. Ce dernier n'habita pas le quartier Honnougbo pendant longtemps, mais alla plus à l'ouest et créa un nouveau quartier auquel son nom fut donné. Gonfio-komè est aujourd'hui le quartier le plus vaste du village. Il est limité à l'est par Honnougbo, au sud par Djigo et a bénéficié à l'ouest de grands espaces vides qui furent occupés au fur et à mesure que de nouveaux migrants ont été attirés par le site du village. Les descendants de Gonfio et de son frère Houndin sont présents à plusieurs endroits du quartier, mais les Zohouè, et d'autres branches de la collectivité hula vivent également à Gonfiokomè. Comme dans le reste du

village, on trouve dans le quartier les représentants de plusieurs autres kɔta dont les Honxo et les Oko. Les Hula, les Zohouè et les Honxo sont si bien établis à Gonfiokomè qu'ils y ont installé des divinités appartenant à leurs familles, mais accessibles à toute personne qui a besoin de leurs services. Lorsque, des décennies après la fondation du village, les populations adoptèrent le « vogan », tam-tam animé essentiellement par des compositeurs de chansons à travers lesquelles on peut insulter et mettre à nu les défauts des voisins, Gonfiokomè fut opposé à Logohoué fondé par Foly Akpanan.

#### **IV. Foly Akpanan : fondateur de Logohoué**

Ce que nous savons aujourd'hui de la création du quartier Logohoué est dû aux enquêtes orales faites par Pierre G. Mêtinhoué. Parmi ses informateurs, il n'y avait malheureusement aucun habitant du quartier. Ogou Hadjamine, l'une des informatrices de Pierre Mêtinhoué, a dit que la première personne qui résidait à Logohoué s'appelait Foly Akpanan et qu'il était issu de la collectivité hula de Honnougbo. Pour quelles raisons s'est-il installé en ces lieux alors que ses parents et proches vivaient à Honnougbo ? Est-ce lui qui a nommé le quartier Logohoué ? La tradition orale ne permet pas de répondre à ces questions. Elle précise cependant qu'à Honnougbo, au sein des familles des Hula, des enfants mouraient à un rythme inhabituel et de manière étrange. On soupçonna des sorciers d'être à l'origine de tels décès. Un jour, à la mort de l'un de ses fils, le nommé Kponvi Atokou décida de partir de chez lui pour aller vivre ailleurs. Il demanda l'hospitalité à un parent Foly Akpanan dans son nouveau quartier. Celui-ci lui proposa de construire sa maison dans son champ de manioc. Ainsi commença le peuplement de Logohoué où vivent aujourd'hui les Hula, mais aussi les Fienkinxo, les Houéda et d'autres populations appartenant aux différents kɔta que l'on rencontre à Sè.

A l'ouest et au nord de Logohoué se trouve le quartier Gbagli appelé aussi Gbadagli. Il aurait été fondé par un étranger en provenance de Doyi, près de Guézin, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Sè.

## V. Le quartier Gbagli

Le nom Gbagli ou Gbadagli ne correspond à rien dans la langue parlée actuellement à Sè. Rien ne semble indiquer non plus qu'entre l'Etat de Gbadagry au Nigeria et ce quartier, il ait existé des liens d'une quelconque nature. Le quartier Gbadagli est situé au sud-ouest du village. Il est limité à l'est par Logohoué, au nord par Djigo et surtout Gonfiokomè. Au sud et à l'ouest, il peut s'étendre à volonté, car ces zones n'étaient pas bâties. D'après la tradition, le premier habitant du quartier serait venu de Doyi, en pays houéda, près de Guézin. Dans un premier temps, il aurait été accueilli par les Hula à Honnougbo et installé en un lieu bien identifié par les anciens du village, à savoir la maison occupée pendant de longues années par la famille Djrankou. Les relations de l'étranger et de ses hôtes s'étant détériorées pour des raisons que l'on ignore, l'étranger fut contraint de déménager. Il alla vers l'ouest et construisit sa maison sur une terre que la famille Hounkpatin Oza hérita plus tard. L'appartenance de ce dernier à la collectivité des Houéda entérine dans une large mesure le récit de la fondation du quartier détenue par les traditionnistes.

Les mêmes racontent qu'un petit marché a été créé non loin des premières habitations de Gbagli sous un arbre devenu rare à Sè, le zizié (*Celtis zenkeri*, "celti daceae" auteur : Engl.). Ce marché a existé sous le zizié jusque vers les années 1960 au moment où l'arbre fut abattu. En ces lieux et place, l'administration a installé la gendarmerie qui a hérité des anciens bureaux de l'arrondissement de Sè. En vérité, le site du marché de zizié-go (sous le zizié) et tout ce qu'il abrita plus tard avant la gendarmerie devrait être considéré comme un des lieux historiques du village et bénéficier d'une attention particulière des

autorités locales. Au nord de Gbagli se trouve, comme nous l'avons dit, le quartier Djigo, le plus petit du village, coïncé entre Honnougbo, Gonfiokomè et sans possibilité de s'étendre.

## VI. Le quartier Djigo

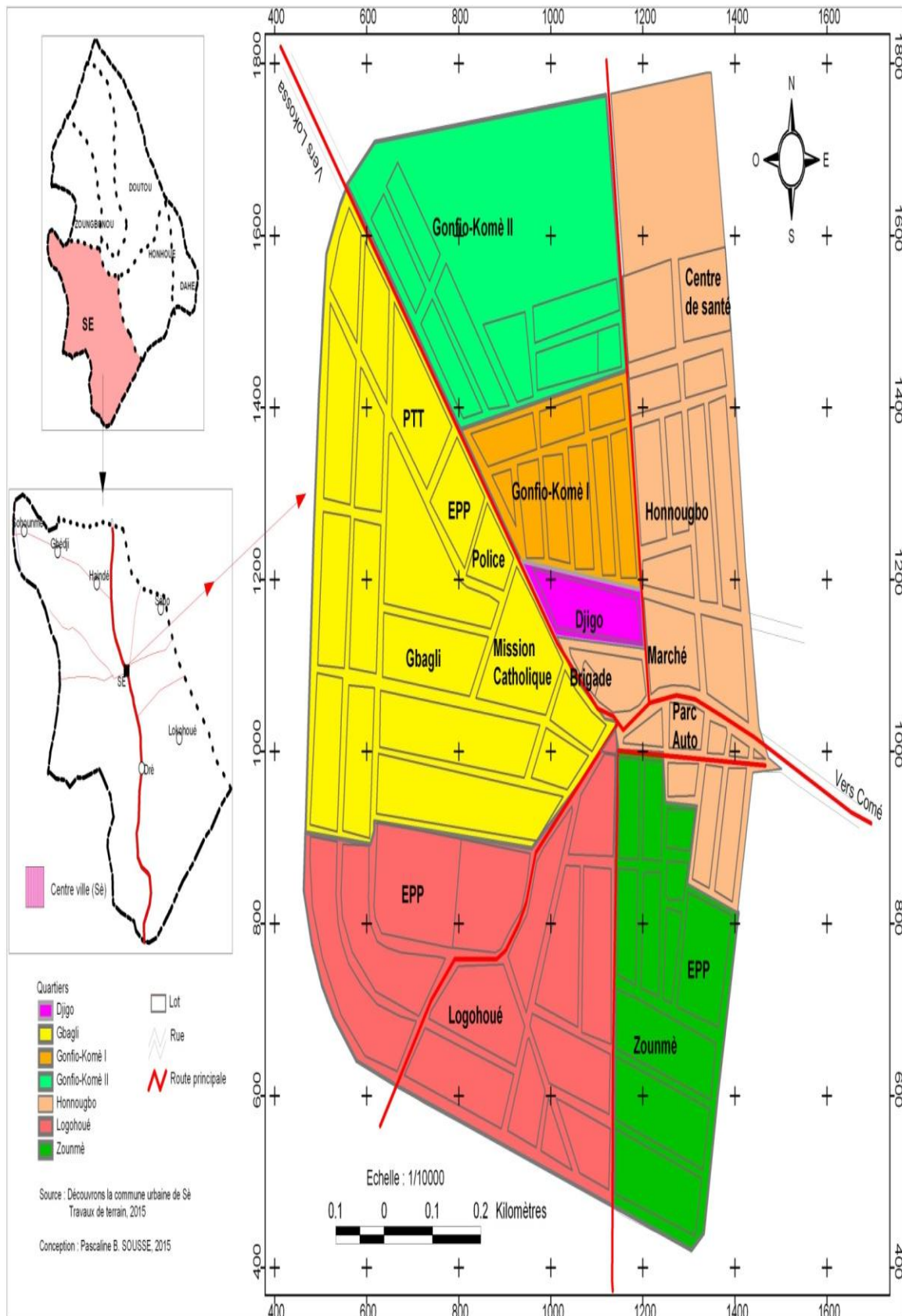
Il existe deux récits de fondation du quartier Djigo. Léon Hounkpè, membre du conseil actuel du quartier, affirme que ce sont des Hula qui ont quitté Honnougbo pour s'installer à Djigo<sup>17</sup>. Isidore Hounguê, le chef du quartier, attribue la fondation du quartier à un étranger venu de Sègbohòuè, nommé Zounwadan et appartenant au kòta des Gblanho<sup>18</sup>. L'intéressé aurait été invité par Assè Gadjavoun lui-même pour lui confier la garde de son troupeau, car il était éleveur, si l'on en croit Isidore Hounguê. Ce récit paraît peu crédible parce que si les Gblanho sont effectivement nombreux à Djigo, ils font habituellement référence au pays sahouè comme lieu de provenance et non Sègbohòuè. Le nom du quartier serait la contraction de la phrase « *Dji a bo go* », c'est-à-dire mets des enfants au monde et sois fier d'eux.

S'inspirant du modèle de Tado dont le roi était le chef religieux et la plus haute autorité, le fondateur de Sè confia les destinées du village à son père resté à Dahè. La succession sera assurée au sein de la famille jusqu'à l'arrivée des Français dans la région à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ? Nous allons, à présent, voir comment le village a été géré depuis la période des « rois » jusqu'à celle des Français.

---

<sup>17</sup> Propos recueillis les 25 et 29 septembre et le 15 octobre 2014 à Sè.

<sup>18</sup> Hounguê Isidore est âgé de 73 ans. Il est le responsable du quartier Djigo depuis 2008. Nous l'avons interrogé le 7 novembre 2014 à son domicile à Sè.



**Figure 3 : Les quartiers de Sè en 2015**

**DEUXIEME PARTIE : DU POUVOIR  
ILLIMITE DES CHEFS DE TERRE  
A CELUI SOUS CONTROLE DES CHEFS  
DE CANTON**

## **Chapitre 4. Les Chefs**

Dans la langue de Sè, le mot xɔlu se traduit en français par roi, mais aucun mot sènois ne désigne le royaume. Dans ces conditions, il y a lieu de se demander de quelle manière était déterminé l'espace contrôlé par le roi. Avant leur départ de Tado, les Hula avaient l'habitude d'être régis par un souverain. A leur arrivée à Dahè, ils ne changèrent pas d'habitude surtout que, d'après des informateurs vivant à Dahè, des rois existaient dans la localité avant l'arrivée des Hula. Nous évoquerons brièvement l'histoire des rois de Dahè, puis celle des rois de Sè.

### **I. Les Chefs de terre de Dahè**

Au cours d'une séance organisée à notre intention à Dahè le 7 février 2009, Sévérin Adjavodoun, paysan résidant à Dahè Kpodji, né en 1952, a rappelé l'histoire des chefs de Dahè dont il a dressé une liste en précisant qu'il y eut d'abord les Chefs fienkinxo, puis les chefs hula. A l'en croire, Dahè aurait été fondé par les Fienkinxo qui se seraient proclamés rois dès leur installation sur le site. Il y eut à Dahè, d'après Sévérin Adjavodoun, les sept chefs fienkinxo dont les noms suivent :

- 1) Ogué Aho,
- 2) Ayikpé,
- 3) Houézé,
- 4) Odje Sèguè,
- 5) Houngnin,
- 6) Ahossou,
- 7) Dadjèko.

Cette liste, suivie de celle des rois chefs hula ayant siégé sur le trône de Dahè n'est pas fiable. Son auteur, plutôt jeune, n'apporte aucun élément convaincant pour la justifier. Que les Fienkinxo aient fourni des rois à Dahè avant les Hula est un fait accepté par les populations de Dahè et de Sè. De même, leur rôle dans le choix et l'investiture des rois a été reconnu par l'administration coloniale française au début du siècle. En effet, parlant de Mètohougni, dernier roi de Sè, le commandant du cercle du Mono écrit en décembre 1917 ce qui suit :

*« L'élection des rois des Adjas était l'apanage d'une famille privilégiée, les Fienkinxo de Sè, à qui les princes proposaient un roi. Le destin était consulté au préalable par les féticheurs. »* (Archives nationales, carton 1E 12-72).

A la vérité, la pratique décrite par l'administrateur français à Sè était une réplique de ce qui s'est passé à Dahè, car après avoir renoncé volontairement au trône, les Fienkinxo ont gardé le privilège d'investir les Hula que le fa ou destin avait pressentis. Il y eut donc des chefs hula à Dahè. Sévérin Adjavodoun, en accord avec d'autres traditionnistes (parmi eux, citons Aglankou Kossi et Agbodègla Dassanou, tous les deux résident à Dahè) ; détient une liste des chefs hula de Dahè au nombre de neuf. Ce sont :

- « 1) Zomadjagbo,
- 2) Zomadjagbo,
- 3) Tokpon,
- 4) Agbokomazé,
- 5) Kpoha,
- 6) Houngnin,
- 7) Houédji,
- 8) Gbèkon,

## 9) Tonagnon ».

Sévérin Adjavodoun n'explique pas à partir de quelles informations il a établi ses deux listes des chefs. Toujours est-il que l'on retrouve le roi Houglin aussi bien parmi les Fienkinxo (il est le 5<sup>e</sup> sur la liste) que parmi les Hula (il est le 6<sup>e</sup> roi hula). S'agit-il du même personnage ou les deux rois portent-ils simplement le même nom ? Dans son rapport de décembre 1917, le commandant du cercle du Mono a affirmé que le dernier roi de Sè s'appelait Mèto Houglin. Ne serait-ce pas du même roi qu'il s'agirait ? Cette question est d'autant plus préoccupante que, comme on le verra, les traditionnistes les plus sérieux à Sè ont toujours mentionné le roi Ahossou (6<sup>e</sup> roi fienkinxo selon Adjavodoun) comme le deuxième roi hula de Sè. Il faut donc être extrêmement vigilant à l'égard des informations livrées par Sévérin Adjavodoun. Anselme Guézo a eu sûrement raison d'écrire récemment que « *pour traiter de telles informations, il existe toute une rigueur méthodologique dont la moindre est de spécifier, clairement, le degré de participation de l'informateur et son rang dans la chaîne de transmission du message* » (Guézo 2013 : 225).

Au sujet des attributs des chefs de terre de Dahè, les traditionnistes de Dahè cités plus haut nous ont dit le 17 février 2009 que leurs pouvoirs étaient essentiellement religieux et concernaient prioritairement le maintien de l'ordre social. Dans la vie quotidienne, on s'adressait au chef chaque fois qu'il se produisait des anomalies climatiques et que la saison sèche se prolongeait anormalement par exemple. Sollicité par la population, le chef faisait consulter le fa et s'impliquait personnellement dans l'organisation de toutes les cérémonies prescrites par les bokonon (devins). Le Chef de Dahè était logé et nourri par les populations. Un vaste domaine lui était attribué dans le village. Tous les hommes valides devaient participer à la mise en valeur dudit domaine dont les produits servaient à l'entretien du chef. Une fois investi, le chef déménageait de sa maison et intégrait le « palais » bâti pour lui, car celui de son

prédécesseur est automatiquement détruit après sa mort. Tout en reconnaissant l'importance et la primauté des chefs de Dahè, les populations de Sè ont sauvegardé le souvenir de leurs propres rois.

## **II. Les chefs de terres ayant résidé à Sè**

Faute de documents, il est difficile de retracer l'histoire des rois de Sè. La tradition orale permet d'affirmer que leurs pouvoirs étaient identiques à ceux de Dahè. Ils organisaient les cultes religieux, assuraient la paix sociale et représentaient les populations à l'extérieur du village. La liste des chefs de terre communiquée habituellement à la plupart des chercheurs comprend huit personnalités. On sait que le premier chef a résidé à Dahè, mais que ses successeurs sont venus s'installer à Sè. Ainsi donc, après Linsou, le chef des Hula partis de Tado, il y eut :

Ahossou,  
Tokpon  
Houéton,  
Zanhoun,  
Tonan,  
Loton et  
Gbêwa.

Cette liste de huit chefs a été fournie à plusieurs chercheurs à Sè depuis les années 1970. Nous l'avons reçue de Pierre Mêtinhoué. En 1997, à l'occasion du choix et de l'installation d'un nouveau chef de terre dans le village, un représentant de la collectivité hula a indiqué que le nouvel élu succédait aux chefs de terre dont les noms suivent : « Ahossou, Gbêwa, Tona, Tokpon,

Gbeffa, Gboglo, Fanou Kédé »<sup>19</sup>. On est surpris et même déçu de constater qu'au sein même de la collectivité hula, les anciens « rois » ont été mélangés à une autre catégorie de chefs traditionnels qu'ont été Gbeffa, Gboglo et Fanou Kédé. En effet, Gbêwa a toujours été connu comme le dernier roi hula du village. A l'avènement de son successeur Gbeffa au début du vingtième siècle, la colonisation française avait déjà pris en mains l'administration de la région, mettant ainsi fin à l'indépendance des rois. Quant à Gboglo, le père du chef de terre choisi en 1997, il jouait le rôle de chef de quartier au même titre que Fanou Kédé. Par ailleurs, l'ordre de succession des « chefs de terre » retenu par la collectivité hula et publié en 1997 ne correspond nullement à celui que les détenteurs de la tradition connaissaient et exploitaient lors des cérémonies d'hommage aux fondateurs du village.

En plus des tâches dévolues aux rois de Sè, Gbêwa, le dernier, prit l'initiative de créer un marché dans le village. Le 25 avril 1986, à l'occasion de l'inauguration d'une série d'infrastructures socio-économiques dont le marché rénové, le préfet du Mono, Martin Dohou Azonhiho, s'intéressa particulièrement à l'histoire du village et de son marché. Après avoir défendu l'idée qu'un marché était un équipement naturel et spontané, il ajouta que « c'est un lieu nécessaire d'échanges et de relations »<sup>20</sup>. Azonhiho affirma que le marché de Sè a été créé conformément au processus classique qu'il rappela plus tôt, puis il fit un exposé sur l'histoire de Sè dont on peut retenir ce qui suit :

*« (...) Selon la tradition, un chasseur nommé Sèga venu de Dahè avec ses frères Ahossou et Dadjì ainsi que leurs épouses s'installèrent à Sè. Ces dernières étalèrent chaque matin des marchandises à proximité de leur maison. Ce point de vente connu*

---

<sup>19</sup> Discours d'accueil prononcé à l'occasion des cérémonies marquant l'intronisation du 8<sup>e</sup> chef traditionnel des Xwla Houannouzin de Sè le 30 août 1997, p. 3

<sup>20</sup> Azonhiho, Martin Dohou : Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration d'une série d'infrastructures socio-économiques dans la commune urbaine de Sè le 25 avril 1986, p. 7

*plus tard une extension telle qu'il fut en mesure de desservir tout le village de Sè. Les habitants des hameaux environnants venaient également faire ce marché d'accès difficile du fait de l'existence d'un étang appelé Tovioh qui l'isolait en partie du monde extérieur. Aussi, pour faciliter l'accès du marché aux étrangers, Gbêwa, successeur de l'ancien chef traditionnel Ahossou, mit-il sur cet étang une pirogue et invita les usagers du marché à l'emprunter, d'où le nom actuel du marché : Houndo (Houn : pirogue ; do : prendre), marché auquel on accède par une pirogue »<sup>21</sup>.*

Cet extrait du discours du préfet Azonhiho révèle son intérêt pour l'histoire du village, mais l'essentiel des informations qu'il détenait et dont on ignore les sources est inexact. Que le village ait été fondé par un chasseur nommé Assè Gadjavoun (Sèga en abrégé) est désormais une certitude pour tous ceux qui ont étudié l'histoire de Sè. Mais, aucun informateur sérieux n'a jamais dit que le fondateur était arrivé à Sè avec deux frères et leurs épouses et que cette petite communauté familiale avait immédiatement créé un marché.

Les premières visites des nommés Ahossou et Dadji à Sè n'ont eu lieu que bien des années après la fondation du village. Cependant, le préfet Azonhiho a eu raison de dire que le marché Houndo fut l'œuvre du roi Gbêwa. Dans une étude récente qu'il a intitulée « Hundogbé et Kwassidagbé : la problématique du jour du Seigneur à Sè<sup>22</sup> », Elysée Dotou s'est fondé sur des informations qu'il a recueillies auprès d'une habitante âgée du village pour dire ce qui suit :

*« Hundogbé ou Houndo est le nom donné au marché de Sè qui s'anime tous les six jours. Ce marché perché sur une hauteur, situé*

---

<sup>21</sup> Idem, p. 8

<sup>22</sup> Dotou, K., D., Elysée, 2012, *Hundogbé et Kwassidagbé : la problématique du jour du Seigneur à Sè*, mémoire de fin de formation, Séminaire St Gall, Ouidah, Rép. Du Bénin, 34 p.

*sur le site du fondateur du village fut initié par un certain roi Gbêwa à une époque assez proche de la fondation du village<sup>23</sup> ».*

La question de la date, même approximative, de la création du marché Houndo demeure non résolue à ce jour malgré les enquêtes faites par les uns et les autres à Sè et dans les villages environnants. Si, comme tout le monde l'admet, le roi Gbêwa fut l'initiateur du marché, on peut penser que celui-ci date de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. En effet, Gbêwa a été le dernier roi de Sè et son successeur Gbeffa n'a pu être intronisé en raison de l'arrivée des Français dans la région et de la mise en place de leur administration en lieu et place de celle des autochtones. Il n'est donc pas sûr, comme le suggère Elysée Dotou, que le marché ait été créé peu après la fondation du village. En revanche, la réflexion de l'intéressé sur l'étymologie du nom du marché (Houndo) et celui du jour de marché (Houndogbè) est intéressante. Elle lui a permis de mettre en relief la place du « houn » (pirogue) dans le développement du marché dans la mesure où les marchands en provenance du sud-est du village ne pouvaient y accéder qu'en traversant un étang<sup>24</sup>. Le marché Houndo a connu des périodes de gloire et a attiré des populations de plusieurs localités environnantes. Aujourd'hui encore, d'après les travaux d'Elysée Dotou, des populations de Drè, Allogo, Lokohoué, Oumako et même Comé fréquentent le marché de Sè<sup>25</sup>.

Finalement, l'un des rares souvenirs laissés par les chefs à la postérité est le marché. La fidélité d'une large partie de la population au respect scrupuleux du jour du marché dans la région de Sè et l'autorisation donnée par l'Eglise catholique aux chrétiens de vaquer à toutes leurs préoccupations ce même jour ont généré un conflit qu'Elysée Dotou a récemment étudié. A la mort du roi

---

<sup>23</sup> Idem, p. 14. Elysée Dotou a précisé ses sources. « Nous tenons cette information, écrit-il, de la tradition confirmée par veuve Zinsou Hounkpamè, dite Kouèssinon ou Anambadonon, née vers 1920, et résidente à Sè, près dudit marché au quartier Honnougbo ». Voir note 40, p. 14

<sup>24</sup> Martin Dohou Azonhiho a appelé cet étang Tovioh ; Elysée Dotou a désigné le même étang Tchakpotoe.

<sup>25</sup> Dotou, Elysée, ouvr. cit., p. 14

Gbêwa, les Français ont pris possession de la région, mis fin à la royauté et imposé leur administration.

## **Chapitre 5. Les conséquences de la chute du royaume de Danxomè : la mise sous tutelle de la région du Mono**

Après la chute du royaume d'Abomey et la reddition de Béhanzin à Dodds à Goho en janvier 1894, la France<sup>26</sup> s'était octroyé tous les droits sur toutes les anciennes possessions des rois d'Abomey et s'organisait pour conquérir l'hinterland. Nous verrons d'abord la mise en place de l'administration de la colonie, puis l'intégration de Sè tantôt dans le cercle de Grand-Popo, tantôt dans celui du Mono. Enfin, nous nous intéresserons aux différents chefs de canton de Sè.

### **I. Tableau administratif du Dahomey en 1894**

Les autorités françaises se préoccupèrent promptement de mettre en place de nouvelles règles administratives pour l'ensemble de la colonie, puis elles nommèrent de nouveaux chefs dans chaque région.

Le premier décret réglementant l'administration de la colonie du Dahomey et dépendances a été signé par le ministre des colonies le 22 juin 1894. Cinq des sept articles de ce texte définissent la situation du Dahomey au lendemain de sa conquête par la France. Au premier article, il est dit ce qui suit :

« La colonie du Dahomey et dépendances est divisée politiquement et administrativement en trois parties distinctes :

1° territoires annexés,

---

<sup>26</sup> Garcia, Luc, 1988, *Le royaume de Dahomè face à la pénétration coloniale (1875-1894)*, Paris, Karthala, voir p. 249

- 2° territoires protégés,
- 3° territoires d'action politique ».<sup>27</sup>

Ont été classés au rang de territoires annexés, les « Etablissements » de Grand-Popo, Agoué, Ouidah, Cotonou et Abomey-Calavi. Quant aux territoires protégés, ils comprenaient les royaumes de Porto-Novo, d'Allada, d'Abomey, la République des Ouatchis et celle de Sud-Kétou<sup>28</sup>. L'article 4 de l'arrêté indique que les territoires annexés sont divisés en trois cercles :

« 1° Le cercle de Grand-Popo, composé des cantons d'Agoué et de Grand-Popo ; les limites du cercle sont : à l'ouest, la frontière des établissements allemands de Togo ; au nord la lagune de Ouidah ; à l'est la rivière d'Aroh ; au sud l'océan Atlantique ;

2° Le cercle Ouidah, composé des cantons d'Aroh, de Savi, d'Avrékété, de Ouidah-Ville et de Ouidah-Plage. Les limites de ce cercle sont : à l'ouest, la rivière Ahémé ; au nord les frontières du royaume d'Allada ; à l'est, le territoire du canton de Godomey ; au sud, l'océan Atlantique ;

3° Le cercle de Cotonou, composé des cantons d'Abomey-Calavi, de Godomey et de Cotonou. Les limites de ce cercle sont : à l'ouest les territoires du canton d'Avrékété, au nord et au nord-ouest, les frontières du royaume d'Allada, à l'est, la rivière de Sô, les limites du royaume de Porto-Novo et les frontières de la colonie anglaise de Lagos<sup>29</sup> ».

---

<sup>27</sup> *Bulletin officiel du ministère des colonies*, Année 1894, n° 6

<sup>28</sup> *Ibidem*

<sup>29</sup> Robert Cornevin a cité cet arrêté dans son ouvrage de synthèse intitulé « *La République populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours* » et publié en 1981. Malheureusement, il le date du 22 juin 1896 au lieu de 1894. Voir p. 410

Ce premier quadrillage administratif visait des objectifs politiques précis. Pierre Agossou avait indiqué dans son mémoire de maîtrise d'histoire sur l'installation de l'administration française dans le sud du Dahomey de 1880 à 1894<sup>30</sup> qu'avec la création des cercles et des cantons, l'administration du pays échappait définitivement aux autorités locales. En effet, note-t-il, « le gouverneur nomme par décision les chefs de canton, subdivisions et cercles »<sup>31</sup>. Dès le début de la colonisation française, les populations de Sè ont été confiées à l'administrateur du cercle de Grand-Popo. Celui-ci a évolué au cours des ans en fonction des intérêts des responsables français de la colonie.

## II. Le cercle de Grand-Popo

Situé initialement sur la bande côtière conformément à l'arrêté du 22 juin 1894, le cercle de Grand-Popo fut agrandi en septembre 1895. Commentant l'arrêté local du 10 septembre 1895 qui a fixé la limite entre le cercle de Grand-Popo et le protectorat des Ouatchis-Oués, Adjas encore appelé protectorat d'Athiémé, Collery<sup>32</sup> a attiré l'attention sur le fait que les territoires annexés n'étaient pas administrés de la même manière que ceux protégés. En effet, les territoires protégés étaient « placés sous le contrôle des résidents établis auprès des chefs indigènes, sous la haute autorité du gouverneur de la colonie du Dahomey et dépendances<sup>33</sup> ». Pierre Agossou a signalé qu'en 1894, cinq résidences existaient et que leurs titulaires étaient effectivement nommés et installés. Il s'agit de celles de Porto-Novo, Athiémé, Allada, Sagon et Abomey.<sup>34</sup> L'administrateur du cercle de Grand-Popo devait donc s'occuper des populations de la bande côtière et de l'intérieur des terres qui ne vivaient pas

---

<sup>30</sup> Agossou, Kouvi Pierre, 1970, *L'installation de l'administration française dans le sud du Dahomey de 1880 à 1894*. Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Dakar. Faculté des lettres et sciences humaines, 243 p.

<sup>31</sup> Idem, p. 207

<sup>32</sup> Collery, M. 1952, Origine historique des cantons de la subdivision d'Athiémé, *Etudes dahoméennes*, n° VIII, p. 91

<sup>33</sup> Ibidem

<sup>34</sup> Agossou, K. Pierre, op. cit. p. 207

dans les territoires protégés. Les habitants de Sè et de ses environs se sont rendu compte du jour au lendemain qu'en lieu et place de leur « roi » traditionnel, leur nouveau chef était un Blanc venu de loin, mais dont les bureaux se trouvaient à Grand-Popo.

### **III. L'intégration de Sè dans l'administration française régionale**

Les administrateurs du cercle de Grand-Popo ont visité Sè au début du siècle. Les rapports qu'ils ont faits au gouverneur de la colonie permettent de connaître la situation du village aussi bien au plan administratif qu'économique. Malgré les réformes entreprises par l'autorité française en 1909, Sè est demeuré dans le giron de Grand-Popo. Enfin, sous le contrôle du gouverneur et de ses collaborateurs, de nouveaux chefs de canton ont été nommés à la tête du village.

#### **III. 1. Les premiers contacts de l'administrateur de Grand-Popo avec les populations de Sè**

Dans son rapport mensuel daté du 1<sup>er</sup> février 1900, l'administrateur du cercle de Grand-Popo a attiré l'attention du gouverneur sur la lutte pour le pouvoir menée par deux frères de la famille royale, Gbeffa et Kpadoé. Une telle situation ne s'était jamais présentée à Sè depuis la désignation du premier roi et de ses successeurs. On pourrait se demander si les Français, nouveaux maîtres du territoire, n'ont pas indirectement suscité une scission au sein de la famille royale afin de la dominer entièrement. L'administrateur de la colonie n'a pas caché sa préférence pour Gbeffa et sa volonté de barrer la route du pouvoir à son frère. Il écrit au gouverneur ce qui suit :

« Les rois de Sè étant frères, mais l'un d'eux, Gbeffa, beaucoup plus jeune, plus intelligent, plus obéi, entouré de plus d'autorité et de plus de prestige m'a paru mériter l'appui de l'administration française. Cet appui, prodigué depuis deux mois, a eu pour résultat de "couler" l'autre frère, Kpadoé, dont la présence à Sè n'est même plus gênante<sup>35</sup> ».

L'opération française ayant abouti à la prise du pouvoir à Sè par le prince Gbeffa, a eu des répercussions à Dahè où deux autres membres de la famille royale convoitaient le poste de chef de village. Ayant constaté que dans cette localité, « l'intendant de Kpadoé » paraissait le meilleur, l'administrateur s'engagea à le mettre sous l'investiture de Gbeffa au cours de sa prochaine tournée. Ainsi, a-t-il conclu, la question sera complètement réglée<sup>36</sup>. Les Français ont donc cherché à s'appuyer sur les meilleurs représentants des populations et surtout les plus dévoués à leur cause dès leur installation dans la région. Celle-ci ne disposait pas de beaucoup d'atouts au début du siècle, si l'on en croit l'administrateur de Grand-Popo de l'époque. Au terme d'une tournée qu'il organisa du 13 au 17 février 1900 à Oumako, Drè, Sè et Bodjomè, il fit le compte-rendu suivant au gouverneur :

*« J'ai été frappé de la pauvreté de toute cette région complètement privée de palmiers et j'en suis encore à me demander comment elle a pu trouver de l'argent pour payer l'impôt. Je suppose cependant qu'elle devait en avoir en réserve et qu'elle s'est procuré le surplus en vendant du maïs et de la volaille sur les marchés Pédah : je sais*

---

<sup>35</sup> Rapport mensuel de l'administrateur du cercle de Grand-Popo daté du 1<sup>er</sup> février 1900. Carton 1E121, Archives nationales du Bénin, Porto-Novo

<sup>36</sup> Ibidem

*du moins que ce dernier procédé a été employé dans certains villages de la région de Sè. »<sup>37</sup>*

On voit que la première préoccupation de l'administrateur n'était pas le bien-être des populations, mais leur aptitude à payer l'impôt afin de donner au colonisateur les moyens de mettre en œuvre sa politique. Dans la suite de son compte-rendu, l'intéressé a fait des propositions concrètes qui ont confirmé sa conception de la politique dans une colonie. Celle-ci vise essentiellement à tirer le maximum de ressources des terres et des habitants. Pour cette raison, l'administrateur du cercle de Grand-Popo a suggéré que pour faciliter les rentrées futures de l'impôt personnel, « mais encore parce que les régions riches et commerçantes sont plus facilement administrables<sup>38</sup> », l'on tente la culture du cacao. Le climat de la région permettait-il cette culture à cette époque ? On pouvait en douter surtout en se basant sur la rareté du palmier à huile constatée par l'administrateur lui-même. Il aurait dû déduire de ce constat que la pluviométrie était pauvre dans la région. Cependant, il tenait à réaliser son projet et a expliqué au gouverneur comment il comptait s'y prendre :

*« Si le jardin d'essai de Porto-Novo pouvait me fournir des plants, écrit-il, j'initierais les chefs que je connais comme intelligents à la culture de cette plante ; les chefs trouveront de la main-d'œuvre plus aisément que les colons ; intéressés dans une affaire lucrative, ils seront tout naturellement dévoués à l'Administrateur dont les conseils leur seront indispensables<sup>39</sup> ».*

Le projet de l'administrateur de Grand-Popo n'a pu se réaliser à Sè. Les populations ont continué à produire le maïs et le manioc qui constituaient et

---

<sup>37</sup> Rapport mensuel de l'administrateur du cercle de Grand-Popo déjà cité

<sup>38</sup> Ibidem

<sup>39</sup> Ibidem

constituent toujours la base de leur alimentation. Sur le plan administratif, la création du poste de Bopa en 1905 a entraîné des changements dans la vie quotidienne des populations qui devaient désormais se rendre dans cette localité au lieu de Grand-Popo pour toutes leurs formalités.

### **III.2. La création du poste administratif de Bopa**

L'administrateur de la colonie de Dahomey en 1905, Hamassel, a retenu la création du poste administratif de Bopa en janvier 1905 comme un fait important dans le cercle du Mono. L'utilité de ce poste, a-t-il affirmé, se faisait sentir depuis plusieurs années. En effet, les populations de cette région échappaient au contrôle de l'autorité française depuis que celle-ci en avait pris possession. Après avoir rappelé que Bopa commandait « à toute la région des Sahouès à l'ouest et à celle des Pedahs jusques y compris le village de Kpétékan au sud, sur le lac Ahémé, Hamassel écrit :

*« En raison de leur éloignement de tout centre administratif, les indigènes de ces différentes races avaient pu, jusqu'à ce jour, échapper à notre surveillance et à notre autorité. De diverses manières, toujours brutales et primitives, ils exprimaient clairement leurs velléités d'indépendance et d'insoumission et nombreux étaient, à leur actif, les actes de brigandage chez les groupements voisins ».*<sup>40</sup>

A la vérité, ce qui gênait les Français au plus haut point était la volonté des populations des villages environnants de Bopa de continuer à se comporter comme si la direction de l'ensemble du territoire n'avait pas changé depuis la fin du dix-neuvième siècle. L'un des objectifs de la création du poste administratif

---

<sup>40</sup> Rapport annuel de 1905 sur le cercle du Mono par l'administrateur de la colonie en date du 18 février 1906, Carton 1E128-2, Archives nationales, Porto-Novo

de Bopa est le regroupement des Sahouè sous une seule autorité afin de mieux les contrôler. Cependant, les populations de Sè ont également été placées sous l'autorité du chef de poste comme l'indique l'arrêté local portant création du poste. Ce texte est libellé comme suit :

*« Le gouverneur,*

*Considérant qu'il est utile au point de vue politique de réunir les groupes Sahouès sous une même direction administrative et qu'il est intéressant en même temps de favoriser ces peuplades sur les bords du lac Ahémé ;*

*Considérant que l'aboutissement du chemin de fer au bord oriental du lac détermine vraisemblablement une progression dans l'activité commerciale du marché de Bopa fréquenté par les indigènes Sahouès ;*

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>.- Un poste administratif est établi à Bopa (cercle du Mono). »<sup>41</sup>

Le gouverneur du Dahomey a précisé dans l'arrêté que le chef du poste devait travailler sous la direction de l'administrateur du Mono. Son pouvoir s'étendait sur la région délimitée au sud par une ligne passant entre les villages d'Ouèdèmè (secteur de Grand-Popo) et Kpétékan (secteur de Bopa) et ceux de Gbodjomè (secteur de Grand-Popo) et Drè (secteur de Bopa). Les autres limites du nouveau territoire du chef de poste sont :

- à l'ouest, une ligne passant à l'ouest de Drè, Sè, Haindé, suivant la rive gauche du lac Toho et de la rivière Dèli jusqu'au sud du village de Tinou qui est resté rattaché à Athiémé ;
- à l'est, le lac Ahémé et le Couffo ;

---

<sup>41</sup> Collery, Origine des cantons de la subdivision d'Athiémé, *Etudes dahoméennes*, n° VIII, 1952, p. 103

- au nord, une région boisée, marécageuse et en grande partie inhabitée, confluent au cercle d'Allada.

Après un an d'existence, le poste administratif de Bopa a atteint les objectifs voulus par ses créateurs. Il s'agissait essentiellement comme nous l'avons déjà dit, de réduire à néant les ambitions d'indépendance des populations sahouè, des Houéda et des habitants de Sè. L'administrateur du cercle du Mono a noté dans son rapport annuel de 1906 que le poste avait permis de rétablir la paix dans une région réputée difficile depuis son annexion. Voici un extrait de son rapport :

*« Le jeune poste de Bopa créé en 1905 et formé des irréductibles Sahouès ainsi que d'une partie des peuplades Pédah et du lac Ahémé et du gros centre de Sè, assure la tranquillité dans une région où l'indépendance belliqueuse, l'esprit farouche de ses habitants, était restée jusque-là loin des autres centres administratifs du cercle, dans l'anarchie la plus complète au préjudice de son existence même menacée fortement par l'insécurité où elle se trouvait »<sup>42</sup>.*

L'on sait, à la lecture du rapport de l'administrateur du cercle du Mono qu'à partir de 1905, les populations de Sè n'étaient plus gérées par les autorités de Grand-Popo, mais par celles d'Athiémé dont dépendait le poste administratif de Bopa. Bien entendu, personne n'a demandé leur avis avant de prendre une telle décision.

En 1909, ce fut également sans aucune considération pour les populations que l'autorité décida de les confier de nouveau à l'administrateur du cercle de Grand-Popo.

---

<sup>42</sup> Rapport annuel de 1906 de l'administrateur du cercle du Mono. Carton 1E12<sub>8</sub>-2, Archives nationales, Porto-Novo

### **III.3. La division du cercle du Mono en 1909 et le rattachement du canton de Sè à Grand-Popo**

Le 21 juin 1909, le gouverneur général William Ponty a signé un arrêté portant modifications de quelques circonscriptions de la colonie du Dahomey dont les cercles de Grand-Popo et du Mono. Alors que ces deux circonscriptions territoriales avaient été confiées à un seul administrateur en septembre 1900, elles dépendront désormais de deux administrateurs. On lit à l'article 3 de l'arrêté que « les cercles de Grand-Popo et du Mono sont administrés séparément<sup>43</sup> ». Les chefs-lieux des deux cercles étaient Grand-Popo et Athiémé. Le nouveau cercle du Mono s'étendait sur les territoires constitués par toutes les localités dépendant auparavant des postes administratifs d'Athiémé, de Bopa et d'Akplahoué. Cependant, comme l'a précisé l'administrateur du cercle d'Athiémé dans son rapport annuel de 1909, il y eut quelques modifications des limites de ces trois secteurs. « *Au sud du cercle, a indiqué l'administrateur, la délimitation à laquelle il a été procédé le 25 août (1909) a fait perdre au secteur d'Athiémé le canton de Konouhoué et au secteur de Bopa, le canton de Sè et la presque totalité des villages formant le canton du lac. Ces territoires ont été rattachés au cercle de Grand-Popo* ». <sup>44</sup>

Depuis que la France a mis fin au royaume d'Abomey et qu'elle a signé des traités de protectorat avec les chefs locaux qui l'ont souhaité, ses administrateurs sont devenus les maîtres absolus des différentes régions de la colonie du Dahomey. Les populations de Sè, comme celles des autres localités du pays, n'ont jamais cherché à comprendre le bien fondé des différentes réformes administratives qu'elles subissaient. Personne ne leur donna d'ailleurs la moindre occasion de poser des questions sur les nouveaux découpages territoriaux.

---

<sup>43</sup> Arrêté portant modification à certaines circonscriptions de la colonie du Dahomey, *J.O. de la colonie du Dahomey et dépendances*, 20<sup>e</sup> année, n° 16 du 15 août 1909, p. 253

<sup>44</sup> Rapport annuel de l'administrateur du cercle d'Athiémé daté du 31 décembre 1909. Carton 1E12<sub>8</sub>-2, Archives nationales, Porto-Novo

En 1909, comme en 1900, au moment des premiers contacts entre les Français et les Sènois, le sort du village se décidait à Grand-Popo, chef-lieu du cercle. C'est à Grand-Popo qu'il faut se rendre pour accomplir toute démarche dans laquelle l'Etat a un rôle à jouer. Sur place, le chef de canton dispose d'un pouvoir certain, mais limité. Pour obtenir ce poste, il faut bénéficier de la faveur de l'autorité française. C'est, entre autres, de cette façon que la France a accentué sa main-mise sur l'ensemble de la colonie.

Cependant, elle dut faire face à des contestations et à des révoltes qu'elle réprima sans la moindre complaisance. Non loin de Sè, en pays sahouè, les populations ont pris les armes contre l'administration française en 1918. Elles ont bénéficié de l'appui de quelques voisins, alors que d'autres sont restés indifférents à leur mouvement. Nous verrons, dans la troisième et dernière partie quelle fut l'attitude des populations de Sè face à la révolte des Sahouè en 1918.

**Troisième partie : Les populations de  
Sè et la révolte  
des Sahouè contre la France en 1918-  
1919**

## **Troisième partie : Les populations de Sè et la révolte des Sahouè contre la France en 1918-1919**

Les Sahouè sont les voisins immédiats des populations de Sè. L'histoire de leur arrivée dans la région est différente. Les uns et les autres parlent deux langues très proches l'une de l'autre ; cependant leurs relations ont toujours été délicates. Nous examinerons le regard des Français sur les Sahouè au début de la période coloniale avant d'étudier les causes de leur révolte contre la puissance colonisatrice. Enfin, nous nous intéresserons à l'attitude des Sènois vis-à-vis de cette rébellion.

### **Chapitre 6. Le regard des Français sur les Sahouè**

Avant d'exposer les différents points de vue des administrateurs français sur les Saxwè, il importe de dire brièvement ce que l'on sait actuellement sur l'origine de ce peuple.

#### **I. L'origine des Saxwè**

La question de leur origine préoccupe les Saxwè, mais aussi des chercheurs n'appartenant pas à leur communauté.

En 2006, Marie-Salomon Dégbègni et Jean Mavi Kpinso, tous deux Saxwè, ont évoqué la question de l'origine de leur peuple. Le premier a consacré une thèse de doctorat aux rites de réconciliation saxwè<sup>45</sup>. Après s'être demandé si les Saxwè étaient des Aja ou des Yoruba, il affirme qu'il existe deux versions sur l'origine des Saxwè. Alors que la première fait des Saxwè des Aja « venus de Tado s'installer dans la région qu'ils occupent actuellement », la seconde situe leur origine à Savè. Marie-Salomon Dégbègni écrit exactement ce qui suit :

---

<sup>45</sup> Dégbègni, Marie-Salomon, 2006, *Dire autrement le Salut*. Des rites de réconciliation Saxwè au Salut *Communion en Dieu*, Essai, Nantes, Ed. Amalthée, 364 p.

« La deuxième (version) affirme le contraire (de la première), c'est-à-dire que les Saxwè sont descendus par le plateau de Tado. Ils seraient donc des Yoruba qui auraient émigré en région saxwè<sup>46</sup> ».

Mavi Jean Kpinso partage l'opinion de Marie-Salomon Dégbègni et la complète puisqu'il situe « les origines (des Saxwè) à travers l'espace et le temps (...) à Ifè au Nigeria<sup>47</sup> ». Sans indiquer ses sources et mélangeant légende et histoire, Kpinso écrit que les Saxwè se sont installés « avant la fin du Moyen-Age sur le plateau de Tchabè aujourd'hui Savè vers 1519<sup>48</sup> ». Dans un ouvrage récent, Coffi Apollinaire Hounguê<sup>49</sup>, après s'être entretenu avec le nommé Hounkpè Dingnidingni qui serait âgé, à l'en croire, de 130 ans, indique que les ancêtres des Saxwè seraient originaires de l'Éthiopie. De ce pays de la corne d'Afrique, ils seraient descendus à Oyo, au Nigeria « où ils auraient vécu un bon moment avant de descendre à Cabé par Kétou, hameau de Savè d'où ils partiront plus tard pour raison d'épidémie de variole pour fonder Savè<sup>50</sup> ». De toute évidence, les affirmations de l'informateur de Coffi Hounguê sont gratuites et ne méritent pas que l'on s'y arrête. Quant à Jean-Marie Bessan, membre bien connu de la communauté saxwè, il a développé dans le livre qu'il a publié récemment sur le pays sahouè<sup>51</sup> les deux thèses de l'origine des Saxwè qui s'affrontent. En effet, il écrit ce qui suit :

« *Les Sahouè (Saxwè) sont une communauté ethnique du Bénin, une communauté qui a pour origine lointaine le pays Nago d'Ilé Ifè*

---

<sup>46</sup> Idem, p. 13 et 14

<sup>47</sup> Kpinso, Mavi Jean, 2006, *Les Saxwè (Les Sahouès). Des origines à nos jours*, sans lieu et sans maison d'édition, p. 12

<sup>48</sup> Ibidem

<sup>49</sup> Hounguê, Coffi, A., 2014, *Un peuple – Une histoire : Les Saxwè*, Porto-Novo, C.N.P.M.S., 186 p.

<sup>50</sup> Idem, p. 17

<sup>51</sup> Bessan, Jean-Marie, 2014, *Le pays sahouè (saxwè). Terre de Gbétoh Aya et de Holou Sovè*, Cotonou, Les Ed. Weziza, 183 p.

*(Nigeria), puis le royaume Nago de Savè (Tchabè) et naturellement le plateau de Tado<sup>52</sup> ».*

L'approche de Jean-Marie Bessan est gênante parce qu'elle prend en compte sans explication les deux positions connues à ce jour sur l'origine des Sahouè. Pour lui, les Sahouè seraient aussi bien originaires du pays nago que de Tado. Une telle résolution du problème serait acceptable si elle était fondée sur des arguments convaincants. Ce n'est malheureusement pas le cas. Nous devons donc retenir pour l'heure que, la question de l'origine des Sahouè demeure entière et que, pour la régler de manière satisfaisante, il faut faire appel à des spécialistes de plusieurs disciplines scientifiques, à savoir, l'histoire, la géographie, l'archéologie, la linguistique, la sociologie, etc. Les administrateurs français se sont retrouvés en face du peuple sahouè sans en connaître l'histoire, mais se sont vite rendu compte qu'il s'agissait d'hommes et de femmes indépendants et difficiles à gouverner. Les opinions que les administrateurs successifs ont laissées sur les Sahouè reflètent leur regard sur ce peuple qu'ils ont eu beaucoup de difficultés à dominer.

## **II. Les tentatives de pénétration du monde sahouè par les Français**

### **II.1. Le poste administratif de Bopa, lieu de contrôle et d'observation des Sahouè**

A en croire l'administrateur Collery, c'est en 1905 que l'on commença à mentionner les Sahouè dans les documents officiels<sup>53</sup>. Il ajoute que c'est pour mieux les contrôler qu'un poste administratif a été créé à Bopa. En effet, le texte de l'arrêté local du 23 janvier 1905 portant création de ce poste traduit bien les intentions des représentants de la France à l'égard des Sahouè.

---

<sup>52</sup> Idem, p. 64

<sup>53</sup> Collery, l.c, p. 103

Dans son rapport d'activités de l'année 1905, l'administrateur du cercle du Mono, Hamassel, a cité la création du poste de Bopa parmi les faits importants qui méritent d'être tout spécialement consignés.<sup>54</sup>

La première raison de la mention spéciale du poste de Bopa est qu'on la désirait depuis plusieurs années. La deuxième est qu'à partir de Bopa, les Sahouè seront désormais mieux suivis et davantage soumis à l'autorité française.

Avant la création du poste de Bopa et en raison de leur éloignement de tout centre administratif, a indiqué l'administrateur Hamassel, « *les indigènes de ces différentes races (les Sahouè et les Houéda) avaient pu, jusqu'à ce jour, échapper à notre surveillance et à notre autorité*<sup>55</sup> ». L'une des conséquences de l'absence de l'autorité française dans le milieu sahouè était, d'après l'administrateur, la velléité d'indépendance et d'insoumission des populations, considérée comme un acte grave au cours de la période coloniale. Il était donc urgent de rappeler aux Sahouè que la France avait pris possession de leur territoire et entendait y faire respecter sa volonté et ses lois. Apparemment, la création du poste de Bopa a donné les résultats escomptés et l'administrateur du cercle du Mono a écrit en 1906 que tout était rentré dans l'ordre au pays des Sahouè, que la justice indigène y était rendue régulièrement sous la surveillance et les conseils du chef de poste<sup>56</sup>. Pour renforcer la présence française dans l'ensemble du Mono, il fut décidé d'ouvrir une route pour relier Bopa à Athiémé.

## **II.2. L'ouverture de la route Bopa-Athiémé**

Pour faciliter la circulation dans le cercle du Mono et surtout pour mettre fin à l'isolement des Sahouè et les intégrer à l'ensemble des populations du cercle, les Français entreprirent la construction de la route Bopa-Athiémé. Ils y

---

<sup>54</sup> Rapport annuel de 1905 sur le cercle du Mono par l'administration en date du 18 février 1906, Carton n° 1E128-2, Archives nationales, Porto-Novo

<sup>55</sup> Ibidem

<sup>56</sup> Ibidem

ont attaché un prix spécial en raison de la situation particulière qui prévalait à Doutou depuis plusieurs années. Ce village résistait à toutes les influences françaises. Le premier chef du poste administratif de Bopa n'a pas caché sa joie de voir que la route Bopa-Athiémé a modifié l'état ancien des choses à Doutou, « l'un des plus gros du groupement sahouè » où le célèbre Amoussou Vivo<sup>57</sup>, profitant de l'ascendant dont il jouissait auprès de ses congénères, a empêché la pénétration française et la mise sous tutelle des populations. La route Bopa-Athiémé devait faciliter les déplacements des Français eux-mêmes, encourager les commerçants et accroître les recettes fiscales, mais surtout mettre définitivement fin à la vie en autarcie que menaient les Sahouè. Si l'on en croit le chef de poste de Bopa, les objectifs poursuivis par la construction de la route Bopa-Athiémé ont été atteints. Les Sahouè sont devenus plus fréquentables que par le passé.

### **II.3. Le regard des Français sur les Sahouè**

Le chef de poste de Bopa écrit ce qui suit en 1909 :

*« L'esprit quelque peu indépendant des Sahouè, le caractère farouche et violent me paraissent avoir diminué dans de véritables proportions et si on trouve ça et là quelques indigènes encore opposés à notre pénétration, hostiles à notre influence, il ne faut toutefois pas généraliser ; l'esprit des populations sahouè est bon et je ne crois pas qu'il puisse y avoir dans cette région un mouvement hostile vis à vis de l'Européen<sup>58</sup> ».*

---

<sup>57</sup> Natif de Sahouè Gahoué, Amoussou Adanglo. Vivo ne supportait aucune injustice ni brimade surtout de la part de l'autorité coloniale. Interrogé à Sahouè Gahoué en janvier 2015, le nommé Hounsounou Gansè que les deux surnoms de Amoussou étaient pleins de sens. Adanglo signifie l'opposition aux brimades et Vivo peut être traduit par liberté. Nous remercions Coffi Apollinaire Houngué qui a bien voulu nous communiquer cette information.

<sup>58</sup> Rapport de l'année 1909 du chef de poste de Bopa approuvé par l'administrateur d'Athiémé, Carton 1E12<sub>8-2</sub>, Archives nationales, Porto-Novo

L'administration coloniale française était jeune en pays sahouè comme dans toute la colonie du Dahomey. On comprend alors les erreurs d'appréciation des populations par les responsables coloniaux français locaux. Les Sahouè n'admettaient, sous aucun prétexte, la présence sur leurs terres de chefs blancs. Le chef de poste de Bopa et l'administrateur du cercle d'Athiémé se trompaient complètement en pensant que les Sahouè n'avaient aucun grief contre la France. L'administrateur du cercle d'Athiémé était convaincu que les contestations périodiques qui s'observaient en pays sahouè s'expliquaient, non par l'état d'esprit des populations, mais par « les sourdes menaces de quelques dirigeants contre Motcho <sup>59</sup>», le chef supérieur des Sahouè.

Malgré tout le bien que les autorités françaises locales pensaient du chef Montcho qui leur était dévoué, elles estimaient qu'il devait être surveillé de près, car il lui arrivait facilement de commettre des exactions. La préoccupation majeure des Français en pays sahouè comme dans d'autres régions du Dahomey était de trouver des chefs capables d'exercer réellement l'autorité. Ils semblent avoir été satisfaits par la manière dont Montcho exerçait le pouvoir bien qu'il fût détesté par la population parce qu'il venait d'ailleurs. L'administrateur d'Athiémé est allé jusqu'à affirmer dans son rapport de l'année 1909 que Montcho était « le seul chef qui existe en pays sahouè ». Il ajouta que « les autres chefs sahouè sont sans influence sur leurs administrés et insignifiants<sup>60</sup> ». En définitive, les Français pensaient du bien du peuple sahouè en général, mais ils incriminaient les chefs qui apparaissaient à leurs yeux comme des hommes sans étoffe et sans influence sur leurs concitoyens. Cette conviction leur a fait perdre de vue le mécontentement profond que leur présence en pays sahouè a provoqué dès le début de leur installation et qui s'est manifesté violemment lors de la révolte des Sahouè en 1918.

---

<sup>59</sup> Rapport de l'année 1909 de l'administrateur d'Athiémé, Carton 1E12<sub>8</sub>-2, Archives nationales, Porto-Novo. Le vrai nom du chef des Sahouè est Montcho et non Motcho.

<sup>60</sup> Ibidem

## Chapitre 7. La révolte des Sahouè contre l'administration française

La révolte des Sahouè est considérée par les écrivains sahouè en général comme un thème central de l'histoire de toute la région sud-ouest du Bénin. Il est rare que des études soient publiées sur les Sahouè sans un chapitre sur cet événement<sup>61</sup>. Marie-Salomon Dégbègni, originaire de Lobogo, en plein pays sahouè, a donc raison de signaler que même si l'histoire générale des Sahouè est méconnue pour plusieurs raisons, on trouve celle de leur révolte dans tous les ouvrages d'histoire du Bénin<sup>62</sup>. Nous nous intéresserons à l'événement parce qu'il a concerné toute la région autour du pays sahouè et que les populations de Sè en ont subi les conséquences. Nous évoquerons d'abord les causes de l'insurrection, puis l'affrontement entre les troupes françaises et les Sahouè. Enfin, nous rendrons compte de la manière dont la révolte s'est terminée.

### I. Les causes de la révolte

Tout le monde n'a pas retenu les mêmes causes de la révolte des Sahouè en juillet 1918. En effet, les Sahouè eux-mêmes insistent beaucoup sur le recrutement de soldats par l'administration française pour la guerre contre l'Allemagne. Les Français n'écartent pas cette raison, mais y ajoutent l'esprit d'insoumission des populations sahouè. Enfin, les chercheurs actuels, quelle que soit leur conviction idéologique et philosophique, mettent un accent particulier sur les abus de la colonisation française dans la région pour expliquer la révolte des populations.

---

<sup>61</sup> On est surpris de constater que Jean Marie Bessan n'ait pas abordé ce sujet dans son essai récent « *Le pays sahouè (Saxwè). Terre de Gbétoh-Aya et de Holou Sovè* », paru en 2014. De même, on comprend difficilement que Coffi A. Houngué ait passé sous silence la révolte des Sahouè dans son opuscule récent intitulé : « *Un peuple – Une histoire : Les Saxwè* » publié en 2014

<sup>62</sup> Dégbègni, Marie-Salomon, op. cit. p. 17

## I.1. Les causes retenues par les Sahouè

Le 30 janvier 1951, le chef de village de Doutou, Terre rouge<sup>63</sup>, le nommé Togbé Agontiglo, déclara au chef de la subdivision d'Athiémé en tournée de recensement que la révolte des Sahouè était provoquée par la manière dont l'entourage du commandant de cercle d'Athiémé a réagi lors d'une rencontre avec des délégués sahouè en juillet 1918. La réunion entre les populations et le commandant de cercle devait permettre à celui-ci d'ordonner aux Sahouè le remplacement des poteaux télégraphiques qu'ils avaient abattus en signe de protestation contre l'autorité française. Togbé Agontiglo n'explique pas pour quelles raisons ses compatriotes ont voulu empêcher le commandant de cercle de continuer à communiquer avec le chef<sup>64</sup> de la subdivision de Bopa dont dépendaient les Sahouè. Influencé par le commandant de cercle et préoccupé par son maintien au poste de chef de village, Togbé Agontiglo n'a pas voulu entrer dans les détails et rappeler au représentant de la France que les Sahouè se sont rebellés en 1918 pour protester contre le recrutement de soldats chez eux.

Nathanaël Mensah a retenu les recrutements abusifs de militaires ou « le vol des jeunes<sup>65</sup> » comme cause de l'insurrection des Sahouè en 1918. Il écrit que

*« pour protester contre ces recrutements abusifs de militaires, les habitants des gros villages se situant sur la partie de la route Athiémé-Bopa qui traverse le pays sahouè ont décidé d'abattre les poteaux télégraphiques et de couper les fils téléphoniques. Ils ont argué du fait que c'est par ces fils que le commandant d'Athiémé communique avec ses collaborateurs de Bopa pour organiser et*

---

<sup>63</sup> Des habitants de Doutou à la recherche de terres fertiles ont quitté le village pour s'installer sur les terres noires. Pour faire la différence entre les deux localités, on parle de Doutou Terre rouge et de Doutou Terre noire.

<sup>64</sup> Les propos de Togbé Agontiglo ont été publiés par Collery dans le n° VIII de *Etudes dahoméennes* en 1952 sous le titre : « Origines historiques des cantons de la subdivision d'Athiémé », voir p. 90 à 98

<sup>65</sup> C'est par cette expression que les Sahouè désignaient le recrutement de soldats.

*réaliser le vol de leurs jeunes qu'on emmène faire la guerre en France<sup>66</sup> ».*

En choisissant de parler du recrutement des soldats en termes de vol de jeunes, les Sahouè tenaient à montrer leur indépendance par rapport à la France. Pour eux, les autorités françaises pouvaient mobiliser dans leur pays autant de jeunes qu'elles voulaient pour la guerre ou à d'autres fins, mais en pays sahouè, une telle opération n'était ni légitime, ni justifiée. Une telle opinion traduit le refus des Sahouè de se considérer comme une partie du peuple français d'outre-mer en raison de la prise de possession du pays par les troupes françaises depuis la fin de la guerre de conquête du Danxomè en 1892. Ce malentendu a dominé les relations entre les Sahouè et les Français dès l'arrivée de ceux-ci en pays sahouè.

Jean Mavi Kpinso explique la révolte de ses ancêtres contre les Français en 1918 par le fait que la souveraineté, l'intégrité et l'indépendance du royaume sahouè ont été remises en cause sans aucune raison valable<sup>67</sup>. Les administrateurs coloniaux ne partageaient pas cette opinion simplement parce que le pays sahouè avait perdu toute souveraineté et toute indépendance dès la création de la colonie de Dahomey en 1894. Dans ces conditions, ce que les Sahouè considéraient comme un « vol de jeunes » et qui servit de cause à la révolte de 1918 était perçu par l'administration française comme un acte d'insoumission et de désobéissance.

---

<sup>66</sup> Mensah, Nathanaël, 1981, *Droit constitutionnel et institutions politiques* - vol. 2 : *Evolution politique et constitutionnelle de la République populaire du Bénin. Les périodes coloniale et néo-coloniale*, Cotonou, CEFAP Fascicules, p. 22

<sup>67</sup> Kpinso, M. J., op. cit. p. 48

## I.2. La cause de la révolte des Sahouè selon l'administration coloniale

Dans la lettre qu'il a adressée le 8 août 1918 au Gouverneur général de l'A.O.F. à Dakar, le gouverneur du Dahomey, Fourn, a indiqué la cause réelle de la révolte des Sahouè.

*« La cause profonde, essentielle, a-t-il écrit, découle du fait que les groupements adjas hésitent encore à accepter définitivement notre autorité et ses conséquences parce qu'ils n'ont jamais eu une conscience exacte de notre force<sup>68</sup> ».*

Le gouverneur a fort bien identifié ce qui a toujours opposé les Sahouè aux Français. Sans ignorer le mécontentement provoqué par le recrutement de soldats au sein des populations, il a estimé que ce serait facile de se contenter de cet incident pour expliquer la révolte. Il fonde son argumentaire sur les faits suivants :

*« Le contingent demandé au Mono ne dépasse pas par son importance la moyenne des contingents demandés aux autres cercles. Il a été levé dans des conditions identiques à celles observées partout ailleurs. Enfin, le recrutement était terminé depuis plus d'un mois quand se sont manifestés les premiers symptômes de rébellion<sup>69</sup> ».*

L'opinion du gouverneur Fourn n'est pas partagée par tout le monde, même au sein de l'administration coloniale française. Il aurait dû se demander pour quelles raisons les populations du Mono et celles du pays sahouè en particulier se sont rebellées à l'occasion du recrutement de juillet 1918. Ses supérieurs hiérarchiques se sont posés cette question et ont envoyé le général

---

<sup>68</sup> Archives de Dakar, dossier "Troubles du Mono"

<sup>69</sup> Le gouverneur général de l'A.O.F. s'est inspiré d'une lettre que lui a adressée le gouverneur Fourn du Dahomey pour rendre compte au ministre des colonies à Paris. Cf. Lettre du gouverneur général de l'A.O.F. au ministre des colonies le 26 août 1918, Archives de Dakar, dossier "Troubles du Mono"

Bonnier<sup>70</sup> au Mono pour chercher à comprendre ce qui s'est passé sur le terrain. Dans son rapport signé le 29 novembre 1918, il dénonce l'exploitation des Sahouè par la France. « Les Sahouè, a-t-il écrit, ne connaissent de nous que l'impôt et le recrutement<sup>71</sup> ». Les conditions dans lesquelles le recrutement de 1918 a été organisé, expliquent, d'après le général Bonnier, la vive réaction des Sahouè contre la France. En résumé, dit le général, ce furent les récadères des chefs de canton qui réunirent les contingents demandés par des procédés qui déplurent aux populations. Le général Bonnier a cité des faits qui lui ont été fournis par le lieutenant Levy Cahen. Celui-ci a opéré entre Lokossa et Sè du 15 juillet au 27 septembre 1918. Se basant sur les déclarations faites par le nommé Pierre Johnson qui semblait exercer une grande influence sur l'administration à Lokossa, le lieutenant Levy Cahen a donné les informations suivantes :

*« A Codji, un homme a été tué par le chef Dossou à bout portant sous provocation. A Houin, un récadère du chef Ngaye a été tué ; les autres récadères l'ont vengé immédiatement.*

*A Azonlihoué, un récadère a été tué. J'ai appris d'autre part qu'un homme a été tué à Okpamè et le chef de Sè m'a déclaré lui-même qu'il avait été blessé ».*

Le général Bonnier a signalé d'autres exactions commises au nom des Français en pays sahouè et dans les environs au cours du recrutement de 1918. A Sè, le chef de canton, Kpalassi, a accusé le nommé Maguolo du quartier Zounmè d'avoir fait recruter le fils de son épouse Avlessi qui l'a quitté. La conclusion du général Bonnier est nettement en faveur des Sahouè. Il écrit en effet :

---

<sup>70</sup> Le général de division Bonnier était le commandant supérieur des troupes du groupe de l'A.O.F.

<sup>71</sup> Rapport d'inspection au Dahomey fait à Dakar le 29 novembre 1918. Archives de Dakar, dossier "Troubles du Mono"

*« Ainsi voici une population fière, non conquise avec laquelle l'administration n'était pas entrée en relation, pour laquelle elle n'a rien fait que de lui demander des impôts arbitrairement fixés, à laquelle, malgré les promesses faites, elle demande des recrues et qui, pour les obtenir, est forcée de passer par l'intermédiaire des chefs de canton et de récadères, qui commettent, au nom des blancs, des actes de violence inouïs, tuant, violant, pillant : doit-on s'étonner qu'elle se soit mise en révolte ? Je regrette d'avoir à l'écrire, mais il est nécessaire de voir le mal pour y remédier<sup>72</sup> ».*

L'objectivité avec laquelle le général Bonnier a fait son inspection dans le Mono . En effet, rien n'obligeait le général à prendre la défense des Sahouè et des autres populations de cette partie du Mono dont le destin dépendait entièrement de la France en raison de la conquête du pays par elle. Les chercheurs intéressés par la révolte des Sahouè se sont inspirés du rapport du général Bonnier pour expliquer la justesse du comportement des populations en 1918.

### **I.3. L'opinion des chercheurs contemporains sur les causes de la révolte des Sahouè**

Jean Suret-Canale ne s'est pas étendu sur la réaction des Sahouè dans son étude sur l'histoire de la colonisation française en Afrique noire occidentale et centrale entre 1900 et 1945<sup>73</sup>. Il ne s'est donc pas particulièrement intéressé à la cause de la rébellion. Il a juste signalé que « le dernier mouvement de révolte contre le recrutement au Dahomey est celui des Sahouè (entre le lac Ahémé et le lac Toho) en 1918<sup>74</sup> ».

---

<sup>72</sup> Ibidem

<sup>73</sup> Suret-Canale, Jean, 1964, Afrique noire occidentale et centrale. L'ère coloniale (1900-1945), Paris, éditions sociales, 636 p.

<sup>74</sup> Idem, p. 186

Les travaux de Sylvain Anignikin mettent en lumière les difficultés qui ont toujours existé entre l'administration coloniale française et les populations du Mono en général. Il signale, par exemple, que dès 1903, le chef du village de Sahouè-Doutou s'était opposé à la perception de l'impôt de capitation auprès des populations. Ailleurs dans le cercle, les Français rencontraient le même esprit contestataire. En 1912, écrit Anignikin, administrateur commandant le cercle de Grand-Popo a constaté au terme d'une tournée dans sa circonscription que les populations méprisaient l'autorité française<sup>75</sup>. Les recrutements de soldats pour renforcer l'armée française au cours de la "Grande Guerre" ont détérioré les rapports entre les Sahouè et l'administration. Mécontents, les habitants de Doutou ont marché sur Bopa, le chef-lieu de la subdivision en 1916<sup>76</sup>. Enfin, en juillet 1918, rapporte Anignikin, l'administrateur Grange ordonna une razzia au marché de Bopa pour obtenir des conscrits. « *Une trentaine de jeunes Sahouè qui s'étaient rendus au marché se retrouvèrent en prison pour être envoyés sur Cotonou comme recrues. Cet incident provoqua l'explosion du mécontentement et mobilisa les Sahouè autour du mot d'ordre : "chasser le Blanc"* »<sup>77</sup>».

Le rapt au marché de Bopa de la trentaine de jeunes Sahouè a été attribué au chef du village de Bopa, Sossa Minou, né d'une mère sahouè, et qui aurait recruté son contingent de trente six jeunes sahouè pour venger sa famille<sup>78</sup>. De toute évidence, l'administrateur Grange ne pouvait ignorer entièrement l'initiative du chef du village de Bopa qui travaillait sous ses ordres. Cet incident galvanisa les Sahouè contre les Français. Ils multiplièrent les actes d'insoumission et allèrent jusqu'à l'assassinat de l'administrateur Grange le 21 juillet 1918. L'Etat français riposta immédiatement et énergiquement.

---

<sup>75</sup> Anignikin, Sylvain, 1980, *Les origines du mouvement national au Dahomey, 1900-1919*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris VII, p. 85

<sup>76</sup> Idem, p. 181

<sup>77</sup> Idem, p. 184

<sup>78</sup> Rapport d'inspection du général Bonnier, déjà cité

## **II. L'affrontement entre les troupes françaises et les rebelles sahouè**

Le gouverneur Fourn a organisé la riposte française contre les Sahouè en respectant les lois et règles prévues dans les situations de ce genre. Il a donc réuni le conseil d'administration de la colonie, puis ayant obtenu les moyens nécessaires, fit déclencher les opérations sur le terrain. Les Sahouè, rapidement débordés, appelèrent les populations voisines au secours.

### **II.1. La réunion du conseil d'administration du Dahomey le 24 août 1918**

Présidé par le gouverneur de la colonie, le conseil d'administration était composé du Secrétaire général, du délégué de la colonie au conseil supérieur de la France d'outre-mer, du procureur de la République, du commandant militaire, d'un délégué élu de la Chambre de commerce et d'un délégué élu de la section d'agriculture, enfin de trois notables indigènes élus par un collège électoral spécial<sup>79</sup>. A la séance du 24 août 1918, le gouverneur Fourn énuméra succinctement les événements qui ont marqué le début de la rébellion des Sahouè et réaffirma que les essais de pénétration pacifique de certains milieux africains sont une erreur. Il informa l'assistance que les moyens nécessaires à une répression rapide ont été accordés immédiatement par le Haut Commandant. Plus rien ne pouvait retarder le déclenchement des opérations sur le terrain.

### **II.2. Les opérations sur le terrain**

Les opérations ont commencé le 12 août 1918. Le 24 août, le gouverneur général Angoulant a envoyé au ministre des colonies à Paris le télégramme suivant :

*« Forces militaires ayant été rassemblées  
opérations ont commencé le 12 août dans  
région Mono stop. Troupes rencontrent*

---

<sup>79</sup> Cornevin, Robert, 1981, *La République populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours*, p. 412

*une résistance vigoureuse en raison nature  
pays très forestier stop. Mais avons en  
réserve forces suffisantes pour parer tout imprévu<sup>80</sup> ».*

Alors qu'ils ne disposaient pas d'une armée et bien que devant faire face à des troupes françaises entraînées et équipées, les Sahouè ont tenu à défendre leur indépendance à tout prix. Au fur et à mesure que le temps passait, ils se rendaient compte de la supériorité de leurs adversaires qui occupaient les villages sahouè et ceux des environs les uns après les autres. Dans la correspondance que le gouverneur Fourn a adressée au gouverneur général de l'A.O.F. le 4 décembre 1918, il a énuméré les villages passés sous le contrôle des troupes françaises depuis le 28 novembre 1918<sup>81</sup>. Le lendemain, Doutou et Gahouè ont été occupés par les soldats français. On peut considérer cette date comme une des plus significatives de la répression des Sahouè, car Doutou a toujours incarné la résistance à l'occupation française et Gahouè était le village natal de Hounza Somakpo, l'un des principaux concepteurs de la révolte. Avant la perte de ces localités symboliques, les Sahouè tentaient déjà d'intéresser leurs voisins à leur lutte.

### **II.3. L'appel des Sahouè aux voisins**

Collery a signalé dans sa publication de 1952 que les Sahouè ont cherché à soulever leurs voisins contre les Français. « Ils trouvèrent souvent, sinon une aide efficace et effective, du moins un appui moral, a-t-il écrit<sup>82</sup> ». L'administrateur français ne précise pas quelles populations ont soutenu les Sahouè et lesquelles ont préféré rester fidèles aux colonisateurs. La question est

---

<sup>80</sup> Télégramme du gouverneur général de l'A.O.F. au ministre des colonies en date du 24 août 1918. Archives de Dakar, dossier "Troubles du Mono"

<sup>81</sup> Il s'agit de Sahouè-Zoungbonou, Davè, Dakpla, Ahouloumè, etc. Voir Correspondance du gouverneur du Dahomey au gouverneur général le 4 décembre 1918, Archives de Dakar "Troubles du Mono"

<sup>82</sup> Collery, art. cité, p. 107

d'autant plus importante qu'elle permettrait de savoir ce que les habitants de Sè ont fait au cours de la rébellion.

Sylvain Anignikin a estimé que toutes les populations du cercle du Mono se sont spontanément jointes aux Sahouè dans leur lutte contre l'administration française. « Cette unité d'action, a-t-il écrit, traduit la communauté des aspirations notamment celles visant la liberté et l'indépendance<sup>83</sup> ». Il n'est pas sûr que l'unanimité se soit faite aussi rapidement que l'affirme Anignikin sur les objectifs de la révolte de 1918. En définitive, il a mentionné deux ethnies qui se sont impliquées dans les combats contre la puissance coloniale, les Dogbo et les Houé. Avec lui, comme avec Collery, on ignore le camp choisi par les populations de Sè. En attendant de revenir sur cette importante question, nous allons nous intéresser à la fin de la révolte.

### **III. La fin de la révolte**

Les Sahouè ont déclenché la révolte, mais ont subi la répression organisée par les Français qui en ont fixé les modalités. Ils ont surtout annoncé à l'avance, les conditions à remplir par les populations avant la fin des hostilités. Nous rappellerons ces conditions avant de rendre compte de la décision des autorités coloniales qui mit fin à la répression des populations des cercles du Mono et de Grand-Popo. Enfin, nous verrons que la révolte des Sahouè a échoué.

#### **III.1. Les conditions à imposer aux rebelles**

En août 1918, quelques jours avant les opérations dans le Mono, le gouverneur général de l'A.O.F. rappela au gouverneur du Dahomey, les instructions adressées à son prédécesseur en octobre 1916, notamment en ce qui

---

<sup>83</sup> Anignikin, S., op. cit. p. 195

concerne les conditions à imposer aux populations rebelles. Les deux premières concernaient le désarmement et la destruction de tous les ouvrages de défense. Parmi les autres conditions figuraient la livraison aux autorités militaires des meneurs qui seront proposés pour un internement d'une durée variable.

Lorsque, écrit le gouverneur général, les populations auront rempli l'ensemble des conditions qui leur ont été imposées, on déclarera les opérations closes et l'on disloquera les colonnes, mais les régions où les troupes ont opéré seront occupées militairement jusqu'à leur pacification. Le gouverneur général précisa que pour parler de pacification complète, il faut que les populations accomplissent complètement toutes les obligations qui leur sont imposées, paient l'impôt normalement, répondent à toutes les convocations et obéissent à tous les ordres, fassent bon accueil aux représentants de la France et s'abstiennent de fuir à leur approche. En résumé, ils doivent avoir repris entièrement et sans arrière pensée une vie normale<sup>84</sup>. Au bout de quelques semaines de combat, les Sahouè et leurs alliés se sont rendus compte de la supériorité des troupes françaises et se sont repliés à l'intérieur des terres. Dans ces conditions, les autorités françaises déclarèrent la fin des hostilités.

### **III.2. La clôture des opérations de la colonne dite “du Mono”**

En novembre 1918, les Sahouè et leurs alliés ont disparu des villages qu'ils tentaient de contrôler. Les Français étaient redevenus les seuls maîtres des localités. L'administrateur du cercle de Grand-Popo a signalé dans son rapport mensuel daté du 30 novembre 1918 que l'inspecteur Sada-Ciré qui se trouvait à Sazué avec ses vingt gardes a effectué des tournées de police dans toutes les directions et a constaté que les habitants réintégraient leurs villages et que la plus grande sécurité régnait sur les routes<sup>85</sup>.

---

<sup>84</sup> Instructions du gouverneur général de l'A.O.F. au gouverneur du Dahomey au mois d'août 1918. Archives de Dakar, dossier “Troubles du Mono”

<sup>85</sup> Rapport annuel du cercle de Grand-Popo, novembre 1918, Archives nationales du Bénin, série 1E<sub>8</sub>-12

Un rapport du même administrateur de Grand-Popo signé à Sè le 8 janvier 1919 sur la situation politique des cercles du Mono et de Grand-Popo au cours du mois de décembre 1918 révèle que la paix est revenue dans toute la région. En effet, l'administrateur écrit ce qui suit :

*« La situation politique des deux cercles s'est très sensiblement améliorée pendant le mois de décembre. Le grand nombre de soumissions, la reddition de presque tous les grands chefs rebelles, la sécurité qui règne maintenant sur les routes et les sentiers, le rétablissement de la ligne Bopa-Lokossa et des communications entre les différents postes permettent de considérer la période dite de répression comme terminée<sup>86</sup> ».*

Apparemment, les autorités françaises ont réduit à néant la volonté des Sahouè de s'opposer à elles. D'une manière générale, les Français ont considéré que ces populations n'avaient pas le droit de remettre en cause l'ordre qu'ils ont établi par la force. L'inégalité des forces en présence sur le terrain explique la victoire des autorités françaises qui ont décidé, en février 1919, d'arrêter les opérations.

Le gouverneur général Angoulant signa, à cette date, l'arrêté portant clôture des opérations de la colonie dite « du Mono » et maintenant l'état de siège dans les cercles du Mono et de Grand-Popo.<sup>87</sup> La révolte des Sahouè a donc échoué. Sylvain Anignikin a affirmé, avec raison, que « la dure répression qui s'est abattue sur les populations du Mono a démantelé complètement la résistance<sup>88</sup>. » Toutefois, a-t-il ajouté, l'esprit de la contestation du pouvoir colonial est demeuré vivace chez les Sahouè. A Sè, pendant la révolte, le chef s'appelait Kpalassi<sup>89</sup> ; intéressons-nous à présent à la manière dont il vécut cet événement important.

---

<sup>86</sup> Archives nationales du Bénin, Dossier série E, Affaires politiques, sous-série 1<sup>E</sup>, Politique générale, Rapports mensuels et trimestriels du cercle de Grand-Popo, 1919-1921

<sup>87</sup> Voir *Journal officiel* du Dahomey, n° 8 du 15 avril 1919, p. 123

<sup>88</sup> Anignikin, op. cit. p. 195

<sup>89</sup> Les Français ont écrit dans tous les documents « Palaci »

## **Chapitre 8 : Kpalassi, chef du canton des Adjas**

En 1905, à l'ouverture du poste administratif de Bopa, Sè a été intégré dans l'administration mise en place par les Français dans la région. Différents chefs de canton se sont succédé. Ils travaillaient sous le contrôle des chefs de subdivision et du commandant du cercle. Kpalassi fut nommé à la tête du canton des Adja en 1916<sup>90</sup>, deux ans avant le déclenchement de la révolte des Sahouè. Après avoir présenté quelques éléments de sa biographie, nous verrons quelles appréciations il recevait de ses chefs hiérarchiques et, enfin, quelles œuvres il réalisa au cours de sa mission.

### **I- La biographie de Kpalassi**

Kpalassi est né à Sè vers 1862. Son père s'appelait Konmagnanou et sa mère Boutui. Il a grandi à Sè et y résidait jusqu'à sa nomination à la tête du « canton des Adjas » le 16 octobre 1916<sup>91</sup>. Il était cultivateur comme la plupart des personnes de sa génération. Marié à cinq femmes, il était le père de sept enfants (trois garçons et quatre filles) et avait un frère et une sœur. Ils possédaient des champs et des maisons et menaient une existence aisée. En marge de la fonction de chef de canton, il était assesseur suppléant au tribunal de la subdivision de Grand-Popo. Ses chefs hiérarchiques appréciaient ses qualités de chef surtout en raison de l'état d'esprit habituel de ses administrés.

### **II. L'appréciation de Kpalassi par ses chefs successifs**

Kpalassi avait, aux yeux des administrateurs français, un avantage évident sur de nombreux chefs de son époque, celui de savoir exercer l'autorité. En parlant de son degré d'influence, l'un des premiers administrateurs qui l'a noté a écrit le commentaire suivant :

---

<sup>90</sup> Ainsi désignait-on le canton de Sè à cette époque

<sup>91</sup> Sur la fiche signalétique de Kpalassi (Palaci), on lit : « Date de nomination : arrêté local n° 570 du 16 octobre 1916 » Cf. Archives nationales du Bénin, fiche signalétique Cercle du Mono, 1916 et suiv.

*« A de l'autorité et beaucoup de bon vouloir. Son autorité s'exerce cependant difficilement en raison de la turbulence de ses administrés<sup>92</sup> ».*

Les Français ayant toujours rêvé d'avoir en face d'eux des populations dociles et prêtes à exécuter tous leurs ordres admettaient difficilement les plus petites remises en cause de la parole du chef. Ils ont donc trouvé que les habitants de Sè étaient turbulents. En décembre 1917, l'administrateur Bonnassières a insisté sur la délicatesse de la mission de Kpalassi en raison des conditions de vie des populations de Sè.

*« Le gros centre de Sè, à la suite de fortes épidémies de variole et également parce que l'eau y est rare et saumâtre, a été abandonné par les habitants qui sont actuellement dispersés par petits groupes dans les palmeraies et les plantations, a écrit Bonnassières ».*

Il ajouta que Kpalassi s'est efforcé en vain de faire revenir les populations. Malgré cet échec, l'administrateur n'a pas tari d'éloge à l'égard du chef Kpalassi qui était, à l'en croire, dévoué et prêt à bien faire. A la fin du second trimestre de l'année 1918 et pendant le premier semestre de 1919, Kpalassi fut qualifié d'assez bon chef par ses supérieurs essentiellement parce qu'il est resté fidèle à la France au cours de la révolte des Sahouè. Cependant, à la fin du deuxième semestre de 1919, la révolte ayant été complètement anéantie et les anciens complices de la métropole n'ayant plus de rôle à jouer, on trouva Kpalassi suspect. Ainsi, à la fin du deuxième semestre de 1919, il obtint l'appréciation suivante :

---

<sup>92</sup> Fiche signalétique de Kpalassi, Archives nationales, Porto-Novo, dossier "Fiche signalétique du cercle du Mono"

*« A surveiller. Se sert surtout du peu d'autorité qu'il a pour ses affaires personnelles<sup>93</sup> ».*

De 1920 à la fin de l'année 1925, Kpalassi est apparu, à travers les bonnes notes qui lui furent données, comme l'un des meilleurs chefs de canton de la subdivision de Grand-Popo. En juin 1921, l'administrateur du cercle a estimé qu'il était un assez bon chef et qu'il possédait *« une autorité véritable sur son canton à l'exception de Dahè et Djigbio qui y échappent à peu près complètement<sup>94</sup> »*. Que les populations de Dahè ne veuillent pas se soumettre au chef de canton installé à Sè se comprend aisément en raison de l'antériorité de leur village sur Sè. Malgré le développement rapide de Sè, qui est, comme nous l'avons vu précédemment, fondé par des ressortissants de Dahè, les habitants de cette localité ont toujours revendiqué leur indépendance vis à vis des chefs de Sè. Quant aux habitants de Djigbio, village peuplé essentiellement par les Sahouè, ils n'ont jamais fait confiance aux autorités sènoises.

En 1922 et 1923, Kpalassi avait toujours l'estime de ses différents chefs. Alors que ses prédécesseurs se contentaient d'affirmer que le chef de canton des Adjas était bon, l'administrateur Desanti a donné quelques informations précieuses, parce qu'unique sur lui. Il écrit le 31 décembre 1924 ce qui suit :

*« Après environ deux ans de commandement du cercle du Mono, je renouvelle les mêmes bonnes notes que j'avais données à Palaci (sic) pour le premier semestre 1923. Peu démonstratif, l'air ennuyé et parfois somnolent, Plalassi (resic) est certainement cependant le chef le plus égal et le plus dévoué de la subdivision de Grand-Popo. Ce n'est pas un de ces peureux qui tremblent devant leurs hommes*

---

<sup>93</sup> Cette opinion a été émise par l'administrateur Larilière dont le séjour à la tête du cercle de Grand-Popo fut bref

<sup>94</sup> Appréciation donnée par l'administrateur Cantelar

*et devant l'administrateur et trompent alternativement l'un et les autres<sup>95</sup> ».*

On aurait tort de penser que c'est uniquement en raison de sa fidélité à ses chefs que Kpalassi a eu droit à tant d'éloges de leur part. Il ressort d'ailleurs d'une enquête orale faite récemment à Sè<sup>96</sup> que les populations gardent un excellent souvenir de ce chef qui était ouvert d'esprit et qui était préoccupé par le développement de la localité. Le successeur de l'administrateur Desanti a confirmé les bonnes notes données par ce dernier à Kpalassi et l'a considéré comme le meilleur chef de la circonscription.

*« Sous des dehors ternes, Palaci (sic) est un homme sûr, éprouvé, digne, en qui nous pouvons avoir toute confiance, a-t-il écrit le 31 décembre 1925 ».*

L'administration française et la population de Sè ont bénéficié, chacune à sa façon, des bienfaits de Kpalassi. Il a aidé les autorités coloniales lors de la révolte des Sahouè en empêchant ses administrés d'y participer. Il a favorisé l'implantation de l'Eglise catholique à Sè. Enfin, il mobilisa les populations chaque fois que cela était possible, autour des travaux d'intérêt commun.

---

<sup>95</sup> Fiche signalétique de Kpalassi, déjà citée

<sup>96</sup> Nous avons interrogé le 6 avril 2015, entre autres personnes, Cosme Dossou, âgé de soixante dix ans, originaire du quartier Zounmè à Sè

## **Chapitre 9. Kpalassi, la révolte des Sahouè et le développement de son canton**

Dans cette dernière rubrique de notre recherche, il importe de mentionner la position de Kpalassi face à la révolte des Sahouè avant de dire le rôle qu'il a joué dans l'aménagement du territoire de son canton et celui joué pour la fondation de la mission catholique à Sè.

### **I. Kpalassi et la révolte des Sahouè**

Au sujet de la révolte des Sahouè, on lit dans la revue des grands séminaristes de Ouidah, « La Voix de St Gall », ce qui suit :

*« Ils (les Adjas de Sè) formèrent rapidement une petite tribu qui put, en juillet 1918, soutenir l'insurrection des Adjas-Sahouè<sup>97</sup> ».*

Plus loin, l'auteur anonyme précisa que la révolte des Sahouè est née de la colère de ces derniers contre les « amèjro yovo » (étrangers blancs) venus s'installer en maîtres dans leur région. Puis, il ajouta : « Les Adjas de Sè, par solidarité, prirent les armes, et firent cause commune avec leurs voisins<sup>98</sup> ». Aucune source, ni écrite, ni orale ne confirme la participation active des populations de Sè à la rébellion des Sahouè contre les Français. Les commandants de cercle successifs sous lesquels le chef Kpalassi a servi ont tous loué sa fidélité à leur égard et son refus de s'engager aux côtés des Sahouè contre la France lors de la révolte de 1918. Si l'on en croit le commandant de cercle Desanti, Kpalassi s'est opposé aux habitants de Sè qui voulaient soutenir la rébellion puis a saisi quatorze armes de traite qu'il a remises à l'administration. Il livra ensuite à la justice sept des détenteurs de ces armes<sup>99</sup>. On est tenté de dire que la non participation des habitants de Sè à la révolte des

---

<sup>97</sup> Voir l'article anonyme intitulé : « Sè, le canton des Adjas », *La Voix de St Gall*, n° 14, juin-juillet 1968, p. 32

<sup>98</sup> Ibidem

<sup>99</sup> Fiche signalétique du cercle du Mono, 1916 et suiv. Rapport du commandant Deceanti pour le 1<sup>er</sup> trimestre de 1923. Archives nationales, Porto-Novo

Sahouè a été essentiellement voulu par leur chef Kpalassi qui tenait à garder les meilleurs rapports possibles avec les autorités françaises.

## **II. Kpalassi et l'aménagement du territoire de son canton**

Le commandant de cercle de Grand-Popo a rapporté de sa visite à Sè au cours du premier trimestre de 1923 l'impression que ce chef lieu de canton était le plus actif de tous les autres du cercle. Kpalassi, a affirmé l'administrateur Deceanti, multipliait les initiatives pour aménager le territoire de son canton et des régions voisines. « Il a réussi, a noté le commandant de cercle, à faire débrousser le tracé de la route Sahouè-Adromè et à relever le marché de Sè<sup>100</sup> ». Dans ce même rapport de 1923, le commandant a signalé que Kpalassi l'a spontanément prévenu que les travaux des champs étaient terminés et que la population était disponible pour des prestations. Bien entendu, ce genre de comportement ne pouvait que plaire à l'administration et l'on comprend la réaction de l'administrateur du cercle du Mono qui a déclaré le 30 juillet 1923 à Grand-Popo que Kpalassi était le meilleur des chefs de canton du cercle<sup>101</sup>.

## **III. Kpalassi, co-fondateur de la mission catholique de Sè**

A la fin de la révolte des Sahouè, le lieutenant français Desbiez qui commandait le camp de Sahouè-Houéyogbé réunit autour de lui une demi-douzaine d'enfants et commença à les alphabétiser. Il fut étonné de la rapidité avec laquelle ses "petits élèves" assimilaient les leçons. Il s'attacha tellement à eux qu'à son départ de la localité, il les confia à son compatriote Louis Parisot, prêtre catholique de la Société des Missions Africaines de Lyon, affecté à la

---

<sup>100</sup> Ibidem

<sup>101</sup> Après avoir rappelé que le chef Kpalassi savait prendre des initiatives et qu'il n'attendait jamais d'être stimulé par l'apport du traditionnel "cadeau", Deceanti écrit ce qui suit : « Je puis me tromper, mais ce que j'ai vu jusqu'ici me ferait considérer Palassi (sic) comme le meilleur des chefs de canton du cercle ». Rapport de l'administrateur Deceanti signé à Grand-Popo le 30 juillet 1923. Cf. Fiche signalétique du cercle du Mono, année 1916 et suiv. Archives nationales, Porto-Novo

mission d'Athiémé depuis janvier 1910<sup>102</sup>. Nommé en 1920 à la tête du séminaire de Ouidah, le Père Parisot y emmena les anciens élèves du lieutenant Desbiez. Ils furent initiés à la vie chrétienne, reçurent le baptême et revinrent dans leur pays comme catéchistes. L'idée d'ouvrir une mission dans la région Sè-Sahouè commença à germer dans la tête des responsables de l'administration et dans celle des missionnaires. Le projet intéressa le commandant du cercle du Mono. Il préféra Sè aux autres localités en raison, sans doute, de la bonne réputation dont jouissait Kpalassi.

L'on sait, grâce au père Caër, que l'administrateur de Grand-Popo s'est rendu à Sè lui-même pour faire donner un terrain pour la future mission catholique par le chef Kpalassi<sup>103</sup>.

*« Ce terrain, a-t-il précisé, fut accordé à l'extrémité ouest du village, dans l'angle formé par les routes de Hounkpon et de Tchannoun. L'emplacement était occupé par la forêt vierge et avait, dit-on, servi de sépulture aux morts considérés comme frappés par le fétiche... Le R.P. Parisot fut invité à prendre tout ce qu'il voudrait de ce terrain. On marcha environ cent cinquante pas sur l'une et l'autre route, puis on tira une diagonale pour former l'angle<sup>104</sup> ».*

Après avoir offert le terrain, le chef de canton des Adjas, bien qu'adepte de la religion traditionnelle, autorisa la célébration au tribunal de Sè de la messe par le père Parisot en présence des officiels du canton. Il devint ainsi l'un des co-fondateurs de la mission catholique de Sè qui contribua, notamment à travers son école primaire, à la formation de nombreux cadres de la localité et des villages voisins

---

<sup>102</sup> Dupuis, Paul-Henry, 1985, *Mgr Louis Parisot 1885-1960. Premier archevêque de Cotonou, père du Bénin chrétien*, Cotonou, Imp. Notre-dame, p. 24

<sup>103</sup> Caër, La fondation de la station principale de Sè, *La Croix du Dahomey*, 1<sup>ère</sup> année, n° 4, avril 1946, p. 2 à 6

<sup>104</sup> Idem, p. 4

## Conclusion

La fondation de Sè par un membre d'une famille partie du pays xwla et installée à Dahè ressemble à celle de plusieurs localités dans la région. Comme de nombreux villages du Bénin, Sè a été fondé par un chasseur. La tradition orale, l'unique source actuellement disponible pour retracer l'histoire des premières décennies du village, ne permet pas de savoir si Assè Gadjavoun a désiré, sans y parvenir, l'exercice du pouvoir dans la localité qu'il venait de fonder. On ne sait pas non plus par quel mécanisme l'un de ses frères a surgi de Dahè pour régner sur le nouveau village. La période des « rois » de Sè qui dure jusqu'à l'arrivée des Français au début du vingtième siècle peut être considérée comme l'une des plus heureuses de l'histoire du village dans la mesure où ces derniers exerçaient la plénitude des pouvoirs. Les prérogatives des rois s'étendaient à tous les secteurs de la vie sociale, de la religion à l'économie en passant par la justice. Faute de documents et en l'absence de traditionnistes fiables, nous n'avons pu étudier cette période comme il conviendrait. Pour le moment, on dispose d'une liste approximative des « rois » de Sè. On sait aussi que l'un ou l'autre parmi eux a été l'initiateur de quelques réalisations importantes comme le marché Houndo du village créé par le roi Gbêwa.

Lorsque les premiers représentants de la France sont arrivés de Grand-Popo en 1900, ils ont rencontré Gbeffa, prince héritier, dont ils ont dit beaucoup de bien, mais qui n'exerça jamais l'autorité à la manière de ses ancêtres. Progressivement, les colons français ont pris possession du pays et ont imposé leurs lois. Sè a été rattaché à Grand-Popo où résidait l'administrateur. L'ouverture d'un poste administrateur à Bopa en 1905 n'a pas provoqué de grands changements dans la vie quotidienne des habitants de Sè. En effet, le gouverneur de la colonie du Dahomey a décidé de maintenir la localité sous la tutelle de Grand-Popo. Il en fut ainsi jusqu'à la révolte des Sahouè en juillet 1918. On sait, en consultant la documentation existante, que les populations de Sè n'ont pris qu'une part minime à ce mouvement initié par les Sahouè pour

dénoncer la présence des Français sur leur territoire. D'après les sources coloniales, Kpalassi, le chef de canton, fut le principal obstacle rencontré par les populations de Sè désireuses de se joindre aux Sahouè pour chasser les Blancs de leur pays. Si personne ne remet en cause une telle affirmation, cela n'empêche de continuer à chercher d'autres causes à la non implication des habitants de Sè dans la révolte des Sahouè.

Tout porte à croire qu'au cours de la période étudiée, notamment lorsque le village fut intégré au système administratif mis en place par les Français au sud-ouest du Dahomey, Kpalassi a été perçu comme le meilleur chef de canton. Il a servi avec loyauté les intérêts de la France, parfois en s'opposant à ses administrés. Et pourtant, jusqu'à ce jour, on continue de dire à Sè et dans plusieurs villages voisins que Kpalassi fut un chef de canton respectable, soucieux du développement de sa circonscription.

## SOURCES ET ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE :

### I- Sources

#### I-1- Sources orales : liste des personnes interrogées et l'essentiel de leurs apports

<b>Nom et prénoms</b>	<b>Lieu et date de la collecte</b>	<b>Age approximatif et Profession</b>	<b>Informations recueillies</b>
BALLO Nani	Honnougbo, les 03/08 et 15/10/2011 puis 02/02/2012.	70 ans, Cultivateur.	L'arrivée et l'installation des premiers occupants
GBEZOU DO Kindjiho	Gbagli, les 03 et 05/08 2011..	75ans, Cultivateur.	La constitution de Gbagli et l'itinéraire des Kpoxo.
HADONOU Julien.	Cotonou, 10/08 et 22/11/2011.	39ans, Historien chercheur	Renseignements sur la fondation du village.
HOUNGUE Isidore	Sè, le 07/11/2014	73 ans, Agent d'agriculture à la retraite	Informations sur le quartier Djigo.
HOUNKPE Christophe	Gbagli, les 03 et 19/08/2011.	79 ans, Agent retraité de la SNTN au Niger.	La fondation et les diverses ethnies du village.
HOUNKPE Léon	Sè les 25 et 29/09 puis 15/10/2014	56 ans Cultivateur.	Création du quartier Djigo.
HOUNKPE Pierre Claver	Zounmè, les 27/11/2011, 23/12/2012 puis 07/03/2014..	65 ans, Instituteur à la retraite	Informations sur l'histoire de Sè.
HOUNNOU VI AGADJI Kponouwatin	Gbagli, les 15/2011 et 02/02/2012.	54 ans, Cultivateur	Connaissances sur l'histoire de Sè.
KAKPO Ahidédji	Gbagli, les 19/08/2011 et 10/09/2013	75ans, Cultivateur.	Informations sur les activités des premiers occupants.
KAKPO Kouavi	Logohoué, les 28/01/2012 et 20/08/2013	65 ans, Potière.	Informations sur la poterie.
KOUVO Yaovi Roger	Logohoué, le 27/11/2011	66 ans, Cultivateur.	Informations sur les rois de Sè.
TOGBOE Ogonti	Gonfiokomè, les	82ans, Cultivateur	Connaissances sur

	05/08, 21/10/2011 et 09/02/2012		l'histoire de la fondation de Sè.
YEHOUESSI Tonato	Logohoué, les19/08 et 22/10/2013	70 ans, Cultivateur et chef de culte vodun.	Informations sur les divinités vénérées à Sè.
ZINGOUE Benoît dit Alah, Zondjè	Gbagli, les26/11/2011 et 23/02/2012.	53 ans, compositeur de chansons	Informations sur la fondation du village.
ZINGOUE Kindjiho	Gbagli, le 19/08/2011.	88 ans, Menuisier.	Informations sur les chefs cantons du village.

## **I-2 Sources écrites**

### **I-2-1 Archives de l'A.O.F. à Dakar**

Dossier “Troubles du Mono” (1918-1919). On trouve dans ce dossier des renseignements relatifs à la révolte des Sahouè, notamment :

- l'instruction du Gouverneur général de l'A.O.F au Gouverneur du Dahomey en août 1918 ;
- le rapport d'inspection de la situation au Dahomey en novembre 1918 ;
- le télégramme envoyé par le Gouverneur général de l'A.O.F. au ministre des Colonies au sujet de la situation au Mono en août 1918.

### **I-2-2 Archives nationales du Bénin à Porto-Novo**

Le carton 1E12-8 contient plusieurs rapports des administrateurs des cercles et des subdivisions du Mono. Nous avons exploité, en particulier, les rapports suivants :

- rapport de l'administrateur du cercle de Grand-Popo en février 1900 ;
- rapport annuel de 1905 sur le cercle du Mono ;
- rapport du chef de poste de Bopa en 1909 ;
- rapport de l'administrateur d'Athiémé en 1909 ;
- rapport de l'administrateur en décembre 1917 ;

- rapports mensuels et trimestriels du cercle de Grand-Popo de 1919 à 1921.

### **I-2-3 Fonds privé**

M. Pierre Mêtinhoué a mis à notre disposition les documents suivants :

- le discours prononcé par le préfet du Mono, Martin Dohou Azonhiho, à l'occasion de l'inauguration d'une série d'infrastructures socio-économiques dans la commune urbaine de Sè le 20 avril 1986 ;
- le discours d'accueil prononcé à l'occasion des cérémonies marquant l'intronisation du 8<sup>e</sup> chef traditionnel des Xwla Houannouzin de Sè le 30 août 1997.

## **II-Eléments de bibliographie**

### **II-1. Ouvrages publiés**

ALLADAYE, C. Jérôme, 2010, *Le Kpanligan dans le Danxomè : historien de l'oralité*, Cotonou, Caarec Ed., collection Etudes, 120 p.

ASSOCIATION NONVITCHA, 1989, *Actes du 4<sup>e</sup> congrès*, Cotonou, Imp. Minute, 150 p.

BESSAN, Jean Marie K., 2014, *Le pays sahouè (Saxwè). Terre de Gbétoh-Aya et de Holou Sovè*, Cotonou, Ed. Wéziza, 183 p.

CORNEVIN, Robert, 1981, *La République populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, G.P. Maisonneuve et Larose, 584p.

DEGBEGNI, Marie-Salomon, 2006, *Dire autrement le salut, Essai. Des rites de réconciliation saxwè au Salut-Communion en Dieu*, Nantes, Ed. Amalthée, 364p.

HOUNGUE, C. Apollinaire, 2014, *Un peuple. Une histoire : Les Saxwè*, Porto-Novo, CNPMS, 186 p.

HOUNKPE, Pierre-Claver, 1985, *La révolte des Saxwè (Drame historique en trois actes)*, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, Les Editions Aziza, 78 p.

IROKO, A. Félix, 2001, *Les Hula du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s.*, Cotonou les nouvelles éditions du Bénin, 325 p.

KARL -Augustt, Emmanuel, 1984, “Les populations du Mono béninois (esquisse historique)” in *Peuples du Golfe du Bénin (Adja-Ewé)*, Etudes réunies et présentées par François de Medeiros, Paris, Ed. Karthala, Centre de recherches africaines, 328 p.

KPINSO, Mavi Jean, 2006, *Les Saxwè(Les Sahouè). Des origines à nos jours*, sans lieu ni maison d'édition, 77 p.

MENSAH, Nathanaël, 1981, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, vol.2 : *Evolution politique et institutionnelle de la République populaire du Bénin. Les périodes coloniale et néo-coloniale*, Cotonou, CEFAP Fascicules

PAZZI, Roberto, 1984, “Aperçu sur l'implantation actuelle et les migrations anciennes des peuples de l'aire culturelle Aja-Tado” in *Peuples du Golfe du Bénin (Aja-Tado)*, Etudes réunies et présentées par François de Medeiros, Paris, Ed. Karthala, Centre de recherches africaines, 328 p.

SURET-CANALE, Jean, 1964, *Afrique Noire Occidentale et Centrale. L'ère coloniale*, Paris, Éd. sociales, 636 p.

## **II-2 Thèses de doctorat, mémoires de maîtrise**

ANIGNIKIN, Sylvain Coovi, 1980, *Les origines du mouvement national au Dahomey, 1900-1919*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle d'histoire, Université de Paris VII, juin 1980, 457p.

DOTOU, K. D. Elysée, 2012, *Hundogbè et Kwèsidagbé: la problématique du jour du Seigneur à Sè*, mémoire de fin de formation, Grand séminaire St Gall de Ouidah, 34 p.

KPADONOU, A. Roland, 2011, *L'Eglise catholique de Sè. Acquis et défis de l'évangélisation*, mémoire de fin de formation, Grand séminaire St Gall de Ouidah, 50 p.

### **II-3 Articles de journaux**

ADANDE, Alexis et METINHOUE, Goudjinou, 1982, “ Potières et Poterie de Sè. Une enquête historique et technologique”, *Le Courrier de la recherche au Bénin*, bulletin de liaison entre les chercheurs du Bénin, 1<sup>ère</sup> année, n°2, août 1982, p.1 à 51 de la partie études et documents

ANONYME, 1968, “Sè, Le canton des Adjas”, *La Voix de St Gall*, bulletin trimestriel du Grand Séminaire St Gall de Ouidah, n° 14, juin-juillet 1968, p. 32 à 34.

CAER, 1946, “La fondation de la station principale de Sè”, *La Croix au Dahomey*, 1<sup>ère</sup> année, n° 4, avril 1946, p. 2 à 6.

COLLERY, 1952, “Origine historique des cantons de la subdivision d’Athiémé”, *Etudes dahoméennes*, n° VIII, p. 90 à 108.

GUEZO, Anselme, 2013, “Histoire nationale et enjeux nationaux : quelques réflexions sur les défis de l’historiographie africaine ”, *Annales de la FLASH*, Université d’Abomey-Calavi, n°19, vol.3, décembre 2013, p.213 à 234

METINHOUE, G. Pierre, 1985, “Le regard de l’administrateur colonial sur le chef indigène pendant la période coloniale:l’exemple du chef Kpalassi”, *Asien Afrika, Latein Amerika*, Journal, published by the central Council of Asian, African, and Latin American Sciences in the German democratic Republic, special issue 16, p.194 et 195.

METINHOUE, G. Pierre, “Le regard de l’administrateur colonial sur le chef indigène pendant la période colonial. L’exemple de Kpalassi, chef du canton des Adjas de Sè”, *Ehuzu*, n° 2412 du 10 avril 1985, p. 3 et 5.

### **II-4 Document inédit**

MESSANGBO, Mathieu et METINHOUE, G. Pierre, 1982, *Soixante ans d’Evangile à Sè* (Mono), 28 p. ronéotypées

### **III Webographie**

- <http://www.aubenin.bj> 25/10/2011 à 18 h.
- <http://memoireonline.com>: 16/11/13 à 16h 00
- [http : www.geogle.bj](http://www.geogle.bj) : 03/12/14 à 13h20

## Table des matières

Dédicace.....	I
Remerciements.....	II
Avertissement.....	III
Introduction.....	1
Première partie : La fondation du village.....	5
<b>Chapitre 1<sup>er</sup> : Le site</b> .....	6
I. Le sol.....	6
II. Le climat.....	7
III. La végétation.....	8
Figure 1 : Carte de Sè dans la Commune de Houèyogbé en 2015.....	10
Chapitre 2 : La fondation de Sè et l'accueil des nouveaux migrants.....	11
I. Les deux versions de l'histoire de la fondation de Sè.....	11
I.1. Le récit des défenseurs de l'itinéraire Notse, Tado, Gbanankin, Sè.....	11
I.2. Le récit des partisans de l'itinéraire Dahè-Sè.....	14
II. L'accueil de nouveaux migrants.....	17
II.1. Bossou Mègandjin, beau-frère du fondateur et auteur du nom du village.....	18 18
II.2. La place et le rôle des « Fienkinxo » à Sè.....	19
Figure 2 : Carte de l'itinéraire suivi par les parents du fondateur de Sè.....	23
III. Les nouveaux apports à la population de Sè.....	24
III.1. Les populations venues de l'ouest.....	24
III.1.1. Les Honxo.....	24
III.1.2. Les Ogoun-in.....	27
III.1.3. Les Agla.....	28
III.2. Les populations en provenance de l'est.....	30
III.2.1. Les Oko.....	30

III.2.2. Les Houlèkpo.....	31
III.2.3. Les Houéda.....	31
III.3. Les populations venues du nord.....	32
III.3.1. Les Zohouè.....	32
III.3.2. Les Fon.....	33
III.3.3. Les Gblanho.....	34
III.3.4. Les Ohouèvi.....	35
Chapitre 3 : La création des six quartiers du village.....	36
I. Le quartier Honnougbo.....	37
II. Hègnranfan.....	38
III. Gonfio : fondateur de Gonfio-komè (quartier de Gonfio).....	39
IV. Foly Akpanan : fondateur de Logohoué.....	40
V. Le quartier Gbagli.....	41
VI. Le quartier Djigo.....	42
Figure 3 : les quartiers de Sè en 2015.....	43
Deuxième partie : Du pouvoir illimité des chefs de terre à celui sous contrôle des chefs de canton.....	44
Chapitre 4 : Les chefs de terre.....	45
I. Les chefs demeurés à Dahè.....	45
II. Les chefs ayant résidé à Sè.....	48
Chapitre 5 : Les conséquences de la chute du royaume de Danxomè : la mise sous tutelle de la région du Mono.....	52
I. Tableau administratif du Dahomey en 1894.....	52
II. Le cercle de Grand-Popo.....	53
III. L'intégration de Sè dans l'administration française régionale.....	55
III.1. Les premiers contacts de l'administrateur de Grand-Popo avec les populations de Sè.....	55
III.2. La création du poste administratif de Bopa.....	58
III.3. La division du cercle du Mono en 1909 et le rattachement du canton	61
	97

de Sè à Grand-Popo.....	61
Troisième partie : Les populations de Sè et la révolte des Sahouè contre la France en 1918-1919.....	63
Chapitre 6 : Le regard des Français sur les Sahouè.....	64
I. L'origine des Sahouè.....	64
II. Les tentatives de pénétration du monde sahouè par les Français.....	66
II.1. Le poste administratif de Bopa, lieu de contrôle et d'observation des Sahouè.....	66
II.2. L'ouverture de la route Bopa-Athiémé.....	67
II.3. Le regard des Français sur les Sahouè.....	68
Chapitre 7 : La révolte des Sahouè contre l'administration française....	70
I. Les causes de la révolte.....	70
I.1. Les causes retenues par les Sahouè.....	70
I.2. La cause de la révolte des Sahouè selon l'administration coloniale.....	73
I.3. L'opinion des chercheurs contemporains sur les causes de la révolte des Sahouè.....	75
II. L'affrontement entre les troupes françaises et les rebelles sahouè.....	77
II.1. La réunion du conseil d'administration du Dahomey le 24 août 1918...	77
II.2. Les opérations sur le terrain.....	77
II.3. L'appel des Sahouè aux voisins.....	78
III. La fin de la révolte.....	79
III.1. Les conditions à imposer aux rebelles.....	79
III.2. La clôture des opérations de la colonne dite « du Mono ».....	80
Chapitre 8 : Kpalassi, chef du canton des Adjas .....	82
I. La biographie de Kpalassi.....	82
II. L'appréciation de Kpalassi par ses chefs successifs.....	82
Chapitre 9 : Kpalassi, la révolte des Sahouè et le développement de son <b>canton</b> .....	86

I. Kpalassi et la révolte des Sahouè.....	86
II. Kpalassi et l'aménagement du territoire de son canton.....	87
III. Kpalassi, co-fondateur de la mission catholique de Sè.....	87
Conclusion.....	89
Sources et éléments de bibliographie.....	91
Table des matières.....	96.